

# Année 2019

## Rapport d'activité



**Anguillettes inventoriées lors des sondages en pieds d'ouvrages sur la Choisille aval le 19/06/2019**



**Epinoche inventoriée lors de l'inventaire piscicole sur la Bédouire le 27/05/2019**

Grégory MOIRIN, Technicien de rivières  
Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire  
(ANVAL)  
10/03/2020



## SOMMAIRE

---

Création du syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) .....	4
Actions de communication réalisées sur l'année 2019 .....	5
Interventions auprès des élèves et étudiants .....	5
Participation aux journées techniques organisées pour les techniciens de rivières à l'échelle départementale et régionale.....	5
Action de sensibilisation.....	5
Réunions de travail et comités de pilotage .....	6
Indicateurs de suivi mis en place sur l'année 2019 .....	7
Inventaires piscicoles réalisés par la FDAAPPMA 37.....	7
Suivis piscicoles des stations situées sur la Choisille de Chenusson .....	8
Lieu-dit l'étang de la Roche à Nouzilly .....	8
Lieu-dit Bourdigal à Nouzilly.....	9
Suivis piscicoles des stations situées sur la Choisille de Beaumont.....	10
Lieu-dit la Plotinière à Beaumont la Ronce.....	10
Lieu-dit la Logerie à Beaumont la Ronce .....	11
Suivis piscicoles réalisés sur le Ruisseau de la Fontaine (ou de l'Arche).....	13
Lieu-dit l'Arche à Nouzilly .....	13
Lieu-dit la Côte d'Azur à Nouzilly .....	14
Inventaire piscicole sur la Bédouire, lieu-dit les Cartes à Rochecorbon .....	15
Sondages piscicoles d'acquisition des connaissances de la répartition de la truite fario sur les masses d'eau de la Choisille de Chenusson et de la Choisille de Beaumont .....	16
Sondages piscicoles sur la Choisille de Beaumont .....	17
Sondages piscicoles sur le Ruisseau de l'Arche .....	22
Suivi de la colonisation de l'anguille sur la Choisille aval .....	25
Suivi des travaux .....	38
Travaux d'entretien de la végétation des berges, de mise en sécurité et d'abattage d'arbres morts ou dépérissants par la SARL Environnement 41 .....	38
Travaux de reprises pour la pérennisation d'ouvrages du précédent programme d'actions par l'entreprise VARVOUX TPF .....	40
Etudes et dossier de Déclaration d'Intérêt Général .....	41
Inventaire complémentaire et caractérisation des zones humides de 3 masses d'eau restantes du bassin versant de la Choisille .....	41
Diagnostic Territorial Multi-Pressions sur les masses d'eau de la Petite Choisille et de la Choisille de Chenusson .....	42
Demande d'Autorisation Environnementale, Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et volet d'incidences Natura 2000.....	44
Calendrier prévisionnel 2020 .....	46
ANNEXES .....	47
TABLE DES ANNEXES : .....	47



## **Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL)**

**Composition du bureau suite aux élections du 8 janvier 2019 :**

<b>Président :</b>	<b>Sébastien MARAIS, Maire de la Membrolle sur Choisille</b>
<b>1<sup>er</sup> Vice-président :</b>	<b>Bertrand RITOURET, Maire de Luynes</b>
<b>2<sup>ème</sup> Vice-président :</b>	<b>Bruno FENET, Maire de Parçay Meslay</b>
<b>3<sup>ème</sup> Vice-président :</b>	<b>Hédia GHANAY, adjointe à la Mairie de Langeais</b>
<b>4<sup>ème</sup> Vice-président :</b>	<b>Antoine TRYSTRAM, Maire de Semblançay</b>
<b>5<sup>ème</sup> Vice-président :</b>	<b>Michel PASQUIER, conseiller Mairie de Fondettes</b>
<b>6<sup>ème</sup> Vice-président :</b>	<b>Régine HINET, conseillère Mairie de Saint Cyr sur Loire</b>
<b>Membre :</b>	<b>Antoine REILLE, conseiller Mairie de Nouzilly</b>
<b>Membre :</b>	<b>Valérie DEPLOBIN, adjointe Mairie de Vouvray</b>

**Mairie - Place de l'Europe – BP 13  
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE**

**Tel.: 02 47 41 21 28**

**Fax.: 02 47 54 83 96**

**Technicien de rivières : Grégory MOIRIN**

**Portable : 06 85 20 63 61**

**E-mail : [anval@ville-la-membrolle37.fr](mailto:anval@ville-la-membrolle37.fr)**

## Création du syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL)

Le comité syndical a été installé le 8 janvier 2019, suite à la notification de l'Arrêté Préfectoral de création du syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) le 10 décembre 2018,.

Durant l'année 2019, les travaux prévus étaient relativement limités, néanmoins plusieurs dossiers et projets ont été menés à terme ou sont en cours :

- Travaux sur la végétation des berges de parcelles privées et communales à Fondettes, la Membrolle sur Choisille, Monnaie, Notre Dame d'Oé et Saint Cyr sur Loire
- Restitution de l'inventaire et caractérisation des zones humides des 3 masses d'eau restantes du bassin versant de la Choisille
- Suivi du diagnostic territorial multi pressions sur les bassins de la Petite Choisille et de la Choisille de Chenusson, dont le marché a été attribué au bureau d'études NCA Environnement, phases 1 et 2
- Suivi de l'instruction du dossier de demande d'Autorisation Environnementale, de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation Loi sur l'eau du programme d'actions du prochain contrat territorial et de l'enquête publique du 9 au 23 décembre 2019

Plusieurs documents ont également été finalisés :

- Programme d'actions commun du contrat territorial de restauration morphologique de la Roumer et de la Choisille et rédaction de la stratégie-feuille de route
- Dossier de consultation des entreprises pour l'étude complémentaire pour la restauration de la continuité écologique d'une sélection de 7 sites et ouvrages sur le Choisille et ses principaux affluents

Le rapport retrace dans le détail, pour chacune des thématiques, les actions engagées l'année écoulée.

## Actions de communication réalisées sur l'année 2019

---

Les différentes actions ont été regroupées par thèmes pour une meilleure lisibilité.

### Interventions auprès des élèves et étudiants

---

- 27 mars : Rencontre des maîtres de stage au LEGTA de Tours-Fondettes concernant le métier de technicien de rivières et le fonctionnement du syndicat dans le cadre d'une démarche territoriale
- 12 novembre : intervention auprès des élèves de 1<sup>ère</sup> STAV du LEGTA de Tours-Fondettes concernant les problématiques rencontrées sur le bassin de la Choisille et les travaux de restauration de la continuité écologique mis en œuvre

### Participation aux journées techniques organisées pour les techniciens de rivières à l'échelle départementale et régionale

---

- 12 mars : Journée du réseau des techniciens et animateurs territoriaux de la Région Centre Val de Loire à Romilly sur Aigre (28)
- 13 mars : Etat des lieux du Sdage 2022-2027, Service de l'Eau et des Ressources Naturelles, siège de la DDT, Tours (37)
- 21 mars : Rencontres de l'eau sur les enjeux du 11<sup>ème</sup> programme 2019-2024 de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, Centre de conférences de Poitiers (86)
- 24 avril : Tour de plaine/colloque organisé par la SEPANT et le syndicat de la Brenne : « Comment concilier gestion agricole et enjeux environnementaux sur les prairies humides », Château Renault (37)
- 14 mai : 3<sup>ème</sup> atelier sur les rivières organisé par le Conseil départemental d'Indre et Loire et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, Saint Patern Racan (37)
- 7 novembre : Réunion de lancement de la concertation technique en Région Centre Val de Loire sur la définition des objectifs environnementaux et du programme de mesures, siège de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, Orléans (45)
- 18 décembre : Réunion départementale sur la stratégie de restauration de la continuité écologique, Service de l'Eau et des Ressources Naturelles, siège de la DDT, Tours (37)

### Action de sensibilisation

---

- 6 octobre : Participation à Nature Ô Cœur, stand et exposition sur les espèces exotiques envahissantes, échanges avec le public et les propriétaires riverains de la Choisille et de ses affluents, Saint Cyr sur Loire

- 8 janvier : Installation du comité syndical de l'ANVAL
- 4 février : Réunion du comité technique pour la restitution de la phase 1 et des diagnostics complémentaires du plan de gestion de l'ENS du Val de Choisille, service du développement durable du Conseil départemental d'Indre et Loire
- 26 mars : 2<sup>ème</sup> comité syndical « Débat d'orientations budgétaires »
- 2 avril : 3<sup>ème</sup> comité syndical « vote du budget »
- 24 mai : Réunion du comité technique pour la restitution de la phase 2 et des diagnostics complémentaires du plan de gestion de l'ENS du Val de Choisille, service du développement durable du Conseil départemental d'Indre et Loire
- 13 juin : 4<sup>ème</sup> comité syndical
- 18 juin : Réunion du comité de pilotage pour la restitution de l'inventaire et la caractérisation des zones humides des 3 masses d'eau restantes du bassin versant de la Choisille par la SEPANT et de la phase 1 du diagnostic territorial multi-pressions par le bureau d'études NCA environnement
- 3 juillet : Réunion de travail avec l'agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil régional Centre Val de Loire et le Conseil départemental d'Indre et Loire sur le programme d'actions prévisionnel du contrat territorial Choisille-Roumer 2020-2025
- 9 octobre : 5<sup>ème</sup> comité syndical
- 21 octobre : Réunion du comité de pilotage de la phase 2 du diagnostic territorial multi-pressions : Elaboration dans la concertation d'un programme d'actions, par le bureau d'études NCA environnement
- 6 novembre : Réunion technique concernant les modalités de gestion et d'études des problématiques rencontrées sur la Petite Gironde, direction de la transition écologique de Tours Métropole Val de Loire
- 26 novembre : Rencontre avec Mme Annick DUPUY, commissaire-enquêteur pour l'enquête publique de DIG et autorisation environnementale du programme de travaux de restauration de la Choisille et de ses affluents
- 16 décembre : Permanence de Mme Annick DUPUY, commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique de demande de Déclaration d'Intérêt Général du programme de travaux de restauration des cours d'eau du bassin de la Choisille, mairie de la Membrolle sur Choisille

Le tableau de l'annexe 1 renseigne de manière exhaustive l'ensemble des sorties réalisées sur les communes, les rencontres qui ont eu lieu au siège du syndicat et les visites extérieures.

## Indicateurs de suivi mis en place sur l'année 2019

---

En 2019, la campagne de suivi a permis de réaliser 14 inventaires et sondages piscicoles pour l'acquisition de connaissances sur le bassin de la Choisille et de la Bédouire.

Les inventaires piscicoles réalisés par la Fédération départementale de pêche ont principalement été positionnés pour observer l'état des peuplements piscicoles sur des stations ayant fait l'objet de travaux et sur les stations témoins associées.

Les sondages ont été réalisés sur 2 cours d'eau avec pour objectif de voir si la truite fario était présente sur ces secteurs.

Un suivi de la colonisation de l'anguille a également été entrepris sous forme d'échantillonnages au pied de l'ensemble des ouvrages présents sur environ 10,6 km de l'axe Choisille aval.

L'ensemble de ces investigations seront présentées par thématiques ci-après.

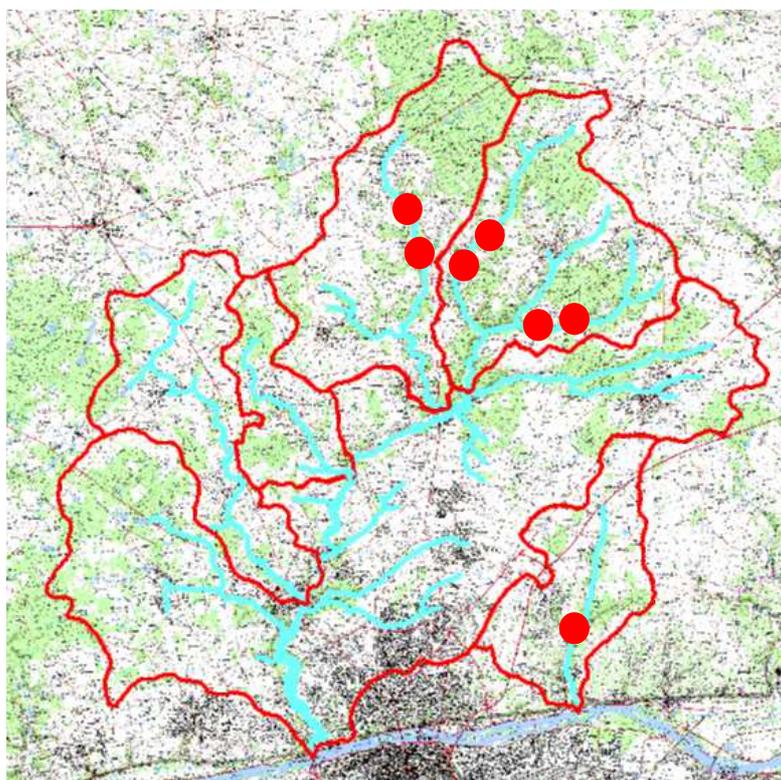
## Inventaires piscicoles réalisés par la FDAAPPMA 37

---

Quatre cours d'eau ont fait l'objet d'inventaires piscicoles réalisés par la Fédération départementale de pêche (FDAAPPMA 37) le 21, 22, 27 et 28 mai :

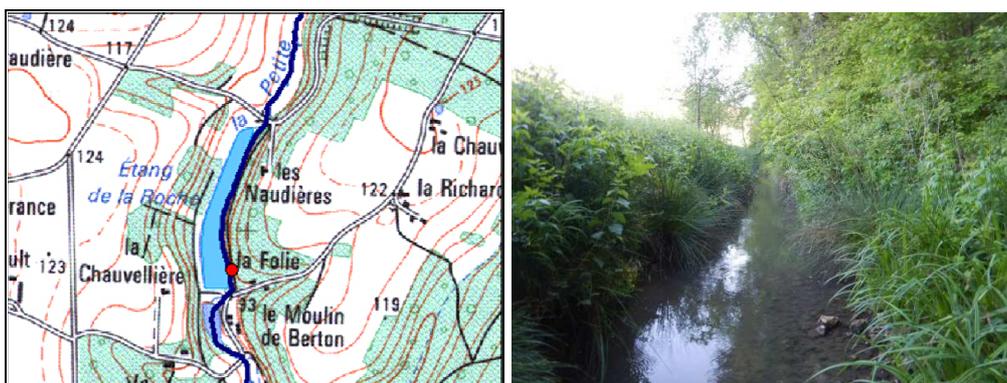
- la Choisille de Chenusson au lieu-dit Etang de la Roche et Bourdigal à Nouzilly,
- la Choisille de Beaumont au lieu-dit la Plotinière et la Logerie à Beaumont la Ronce,
- le Ruisseau de l'Arche (Fontaine / Orfrasière) au lieu-dit l'Arche et la Côte d'Azur à Nouzilly,
- la Bédouire au lieu-dit les Cartes.

La carte ci-dessous permet de localiser les stations de pêche inventoriées.



## Suivis piscicoles des stations situées sur la Choisille de Chenusson

Lieu-dit l'étang de la Roche à Nouzilly

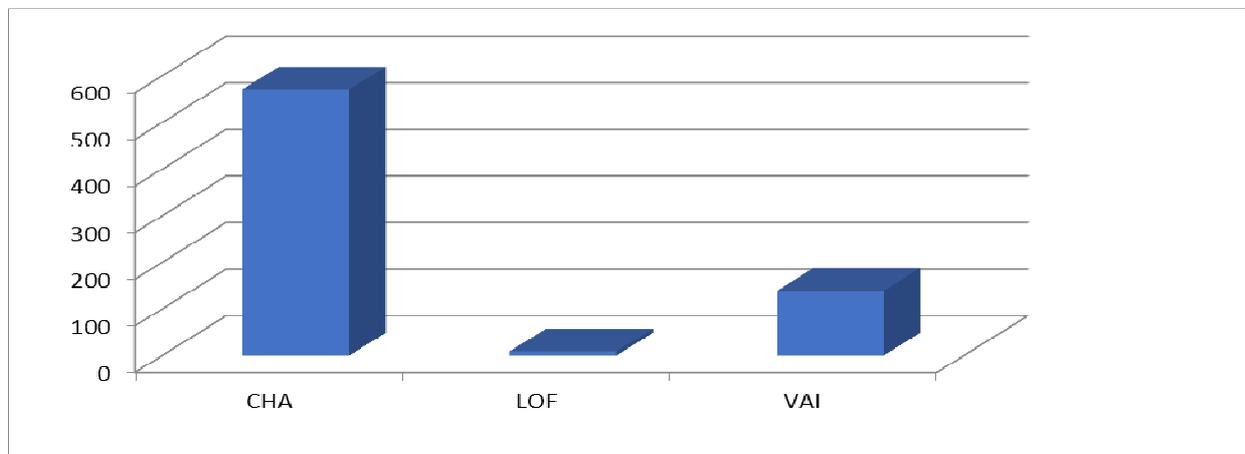


3 espèces ont été inventoriées :

Espèces		Estimation de peuplement (Méthode De Lury)								
		P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Chabot	** CHA	277	294	-	571	-	50088	82	31	50
Loche franche	LOF	6	2	67	9	+/- 4	789	1	4	6
Vairon	VAI	85	33	61	139	+/- 22	12188	17	33	45
TOTAL - Nb Esp : 3		368	329				63065		68	

\* : non estimée

( \*\* :Condition Seber et Lecren non réalisée)



**Histogramme des captures**

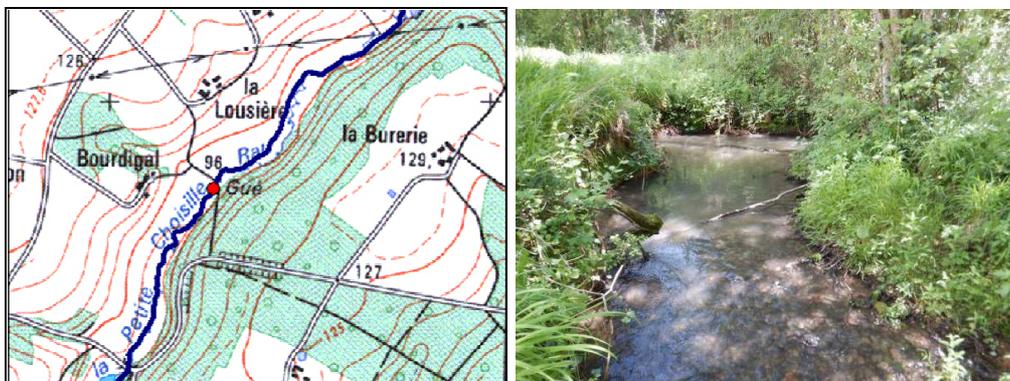
Cette station a fait l'objet de travaux de recharge en matériaux alluvionnaires et de retalutage des berges en 2013. L'objectif était de renaturer l'ancien bief qui permet d'assurer le contournement de l'étang de la Roche et d'améliorer la diversité des habitats aquatiques.

Les inventaires réalisés la même année que la station de référence ont donné au calcul de l'Indice Poisson Rivière la **valeur de 14 en 2013, classe de qualité Bonne, 16,1 en 2016 et 17,4 en 2019**, correspondant à une **classe de qualité Médiocre**.

L'écart assez faible est lié à une sur-abondance de vairons en 2016, qui est pourtant une espèce attendue sur ce type de cours d'eau. l'augmentation du nombre d'anguilles et de chabots montre une évolution favorable des habitats piscicoles grâce aux travaux réalisés. La population de la station a été multipliée par 5 et ce 3 ans après la réalisation des travaux.

L'évolution de l'IPR n'est pas significatif. Les espèces présentes présentes et attendues sur ce type de stations n'ont pas évoluées, par contre on note des augmentations d'abondance de chabots et de vairons suite aux travaux de restauration. Il ne manque que la truite fario pour améliorer significativement l'IPR.

### Lieu-dit Bourdigal à Nouzilly

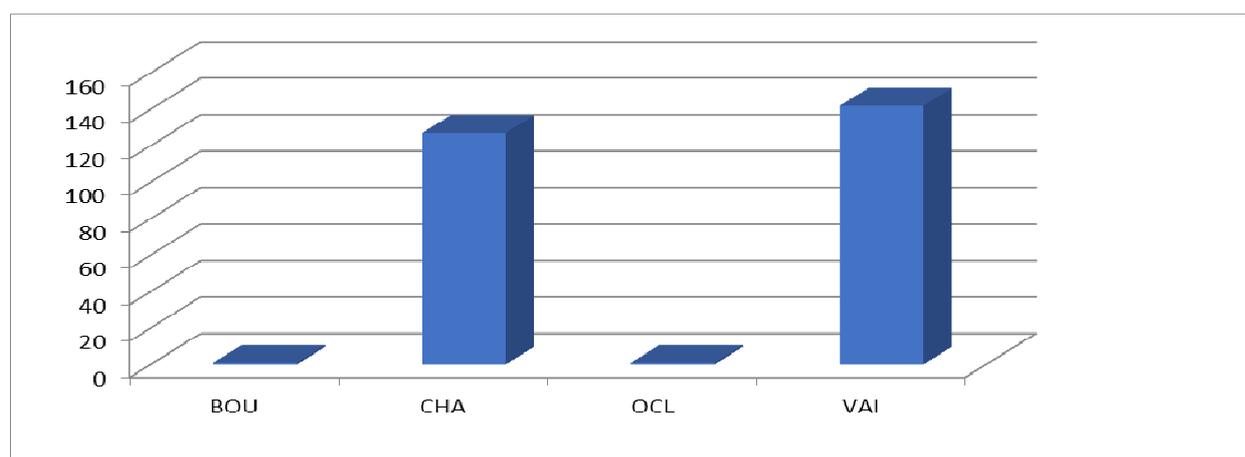


4 espèces ont été inventoriées :

Espèces		Estimation de peuplement (Méthode De Lury)								
		P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Bouvière	BOU	1	0	100	1	+/- 0	67	«	«	1
Chabot	** CHA	72	55	-	127	-	8495	49	15	30
Ecrevisse américaine	OCL	1	0	100	1	+/- 0	67	«	1	2
Vairon	VAI	104	28	73	142	+/- 11	9519	51	35	67
TOTAL - Nb Esp : 4		178	83				18148		51	

\* : non estimée

( \*\* :Condition Seber et Lecren non réalisée)



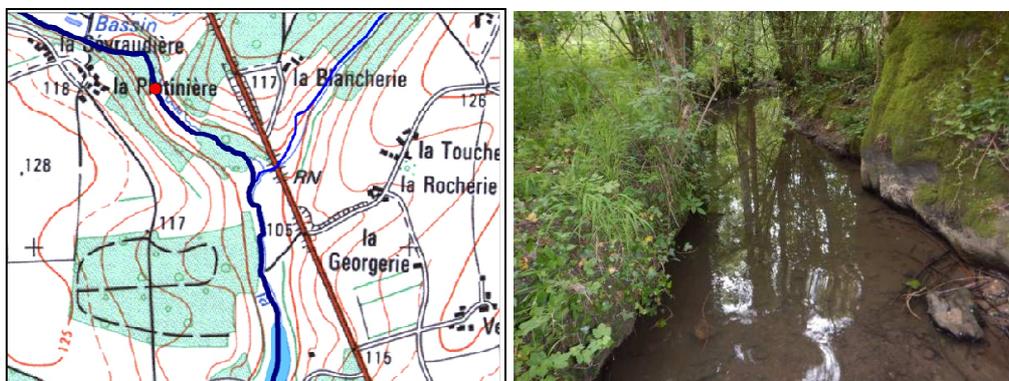
Histogramme des captures

Cette station a été choisie comme site de référence puisque située à l'amont d'un secteur ayant fait l'objet de travaux en 2013. Les inventaires réalisés la même année ont donné au calcul de l'Indice Poisson Rivière la valeur de 15,5 en 2013, 14,9 en 2014, 13,1 en 2016 et 15,4 en 2019, correspondant à une classe de qualité **Bonne**.

Le peuplement est relativement stable avec pour 2019 une diminution de la population de chabots.

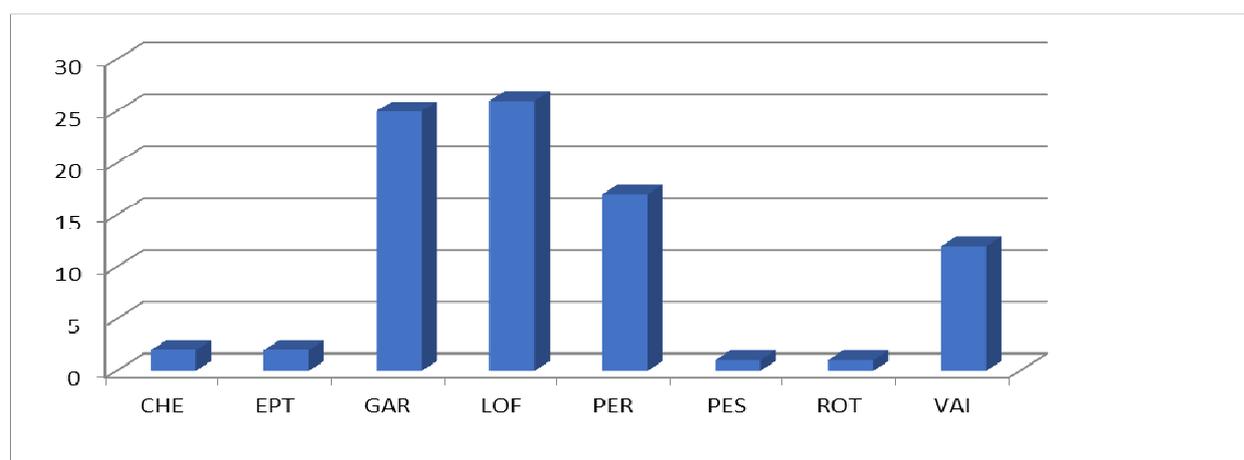
## Suivis piscicoles des stations situées sur la Choisille de Beaumont

Lieu-dit la Plotinière à Beaumont la Ronce



8 espèces ont été inventoriées :

Surface : 108.8 m <sup>2</sup>		TABLEAU GENERAL					
Espèces		Effectif	Densité Hectare	% de l'effectif	Poids	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Chevaine	CHE	2	184	2	151	14	7
Epinochette	EPT	2	184	2	6	1	«
Gardon	GAR	25	2298	29	1137	105	56
Loche franche	LOF	26	2390	30	218	20	11
Perche	PER	17	1562	20	296	27	15
Perche soleil	PES	1	92	1	24	2	1
Rotengle	ROT	1	92	1	67	6	3
Vairon	VAI	12	1103	14	131	12	6
<b>TOTAL - Nb Esp : 8</b>		<b>7905</b>		<b>187</b>			

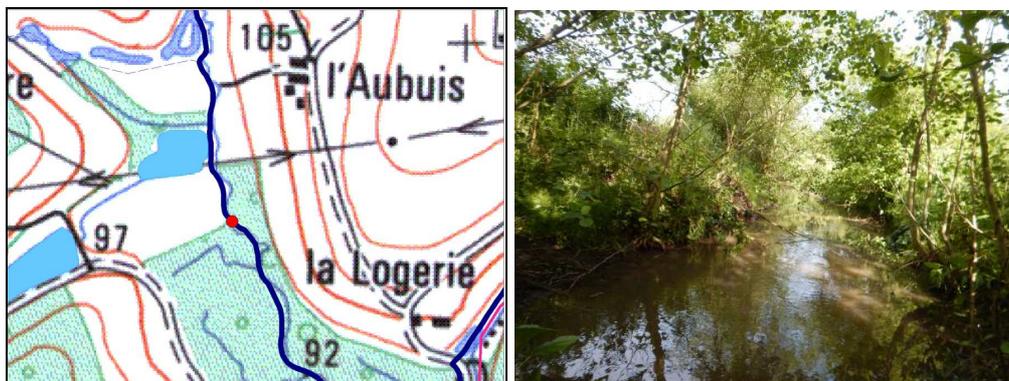


Histogramme des captures

Cette station a été choisie comme site de référence puisque située à l'amont d'un secteur ayant fait l'objet de travaux en 2013. Les inventaires réalisés la même année ont donné au calcul de l'Indice Poisson Rivière la **valeur de 32,7 en 2012, 33,1 en 2013, 31 en 2016, et 31 en 2019** correspondant à une **classe de qualité Mauvaise**.

Les espèces comme le gardon et la perche, qui proviennent de plans d'eau à proximité, perturbent significativement le peuplement piscicole en place. On observe la présence de loches franches, de goujons et de vairons, mais l'absence totale de truite fario. L'IPR très stable dans le temps.

### Lieu-dit la Logerie à Beaumont la Ronce

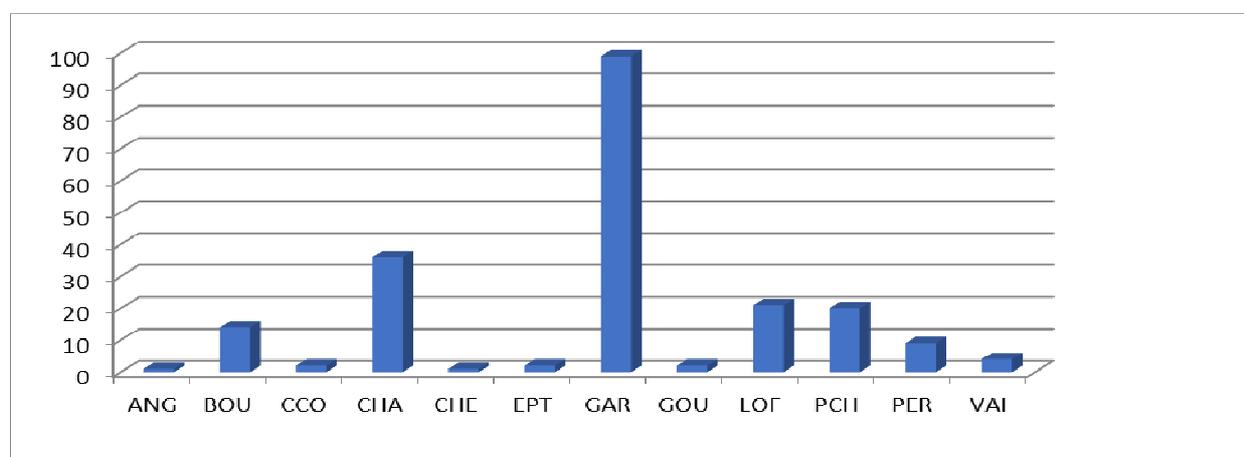


12 espèces ont été inventoriées :

Espèces		Estimation de peuplement (Méthode De Lury)									
		P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids	
Anguille	ANG	1	0	100	1	+/- 0	64	«	5	1	
Bouvière	BOU	9	3	67	14	+/- 5	865	6	1	«	
Carpe commune	CCO	2	0	100	2	+/- 0	128	1	265	62	
Chabot	** CHA	24	12	-	36	-	2308	18	8	2	
Chevaine	** CHE	0	1	-	1	-	64	«	6	2	
Epinochette	** EPT	0	2	-	2	-	128	1	«	«	
Gardon	GAR	94	5	95	99	+/- 1	6364	49	66	15	
Goujon	GOU	2	0	100	2	+/- 0	128	1	«	«	
Loche franche	LOF	13	5	62	21	+/- 8	1354	9	13	3	
Poisson chat	PCH	14	4	71	20	+/- 5	1256	9	65	14	
Perche	** PER	6	3	-	9	-	577	4	6	1	
Vairon	VAI	4	0	100	4	+/- 0	256	2	1	«	
<b>TOTAL - Nb Esp : 12</b>		<b>169</b>	<b>35</b>				<b>13492</b>		<b>436</b>		

\* : non estimée

( \*\* :Condition Seber et Lecren non réalisée)



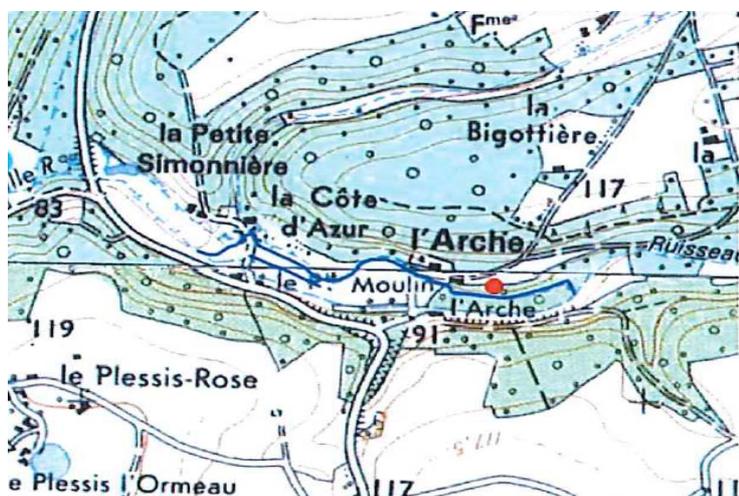
Histogramme des captures

Les inventaires réalisés la même année ont donné au calcul de l'Indice Poisson Rivière la **valeur de 25,27 en 2012 classe de qualité Mauvais**, **16,93 en 2013 une classe de qualité Médiocre**, **14,00 en 2016**, correspondant à une **classe de qualité Bonne**, et **16,9 en 2019 classe de qualité Médiocre**.

Si l'évolution après travaux fût favorable en 2016, la situation en 2019 s'est dégradée. On note une baisse des populations de chabots, l'absence de la truite fario et dans le même temps l'augmentation des gardons et l'apparition du poisson chat. Malgré la restauration, on note sur la station des zones envasées et du colmage qui peuvent expliquer cet état.

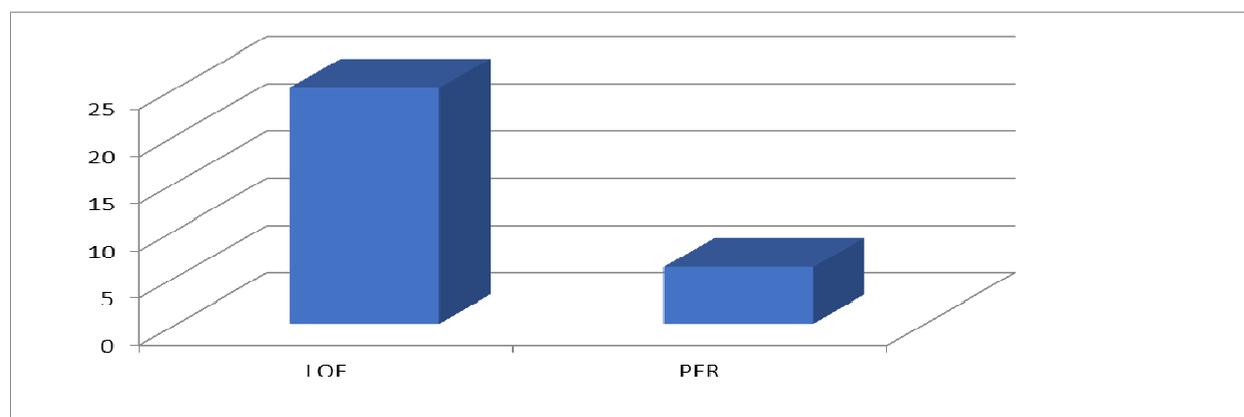
## Suivis piscicoles réalisés sur le Ruisseau de la Fontaine (ou de l'Arche)

Lieu-dit l'Arche à Nouzilly



2 espèces ont été inventoriées :

Surface : 90 m <sup>2</sup>		TABLEAU GENERAL					
Espèces		Effectif	Densité Hectare	% de l'effectif	Poids	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Loche franche	LOF	25	2778	81	170	19	84
Perche	PER	6	667	19	33	4	16
TOTAL - Nb Esp : 2		3445		23			

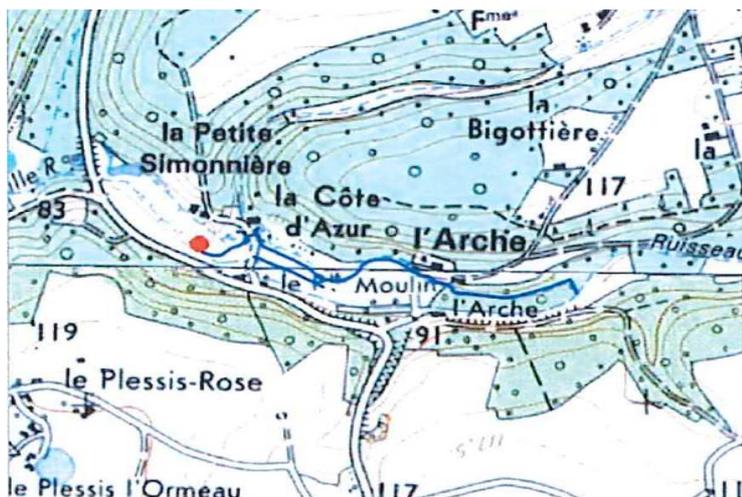


Histogramme des captures

Le lit du Ruisseau de la Fontaine a été retracé et a fait l'objet de travaux de recharge en matériaux alluvionnaires avant d'être remis en eau en 2014. L'inventaire de 2014 (avant travaux) n'avait pas mis en évidence de poisson. On note par ailleurs une pollution organique en 2015.

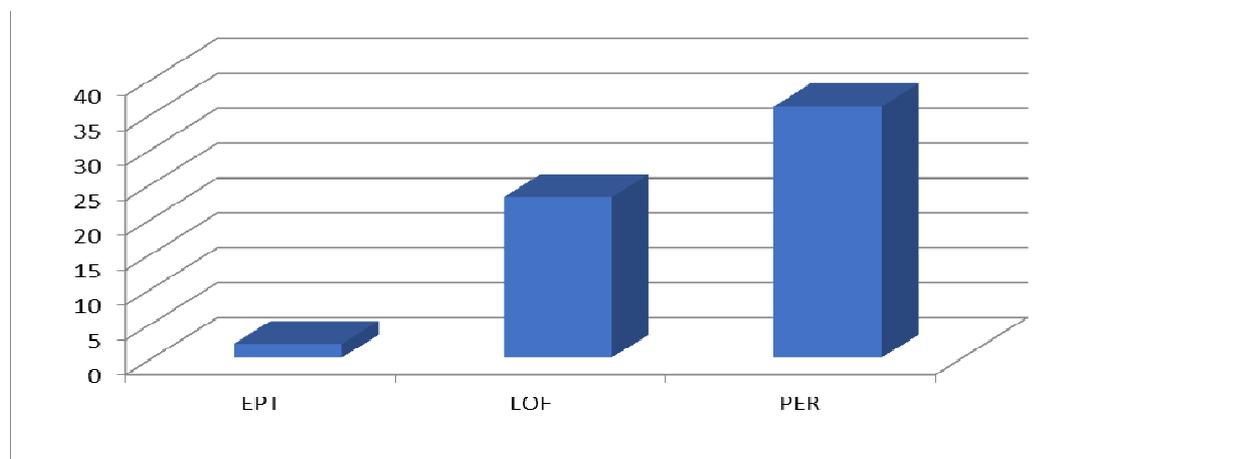
Malgré la valeur de l'Indice Poisson Rivière égale à 43, classe de qualité **Très Mauvaise** en 2017 et 2019, le résultat est très encourageant. La colonisation du milieu par les espèces est lente.

En effet, on observe pour le moment uniquement la présence de loches franches et de chevaine.



3 espèces ont été inventoriées :

Espèces	Estimation de peuplement (Méthode De Lury)									
	P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervalle de confiance	Densité Hectare	% de l'effectif	Biomasse Kg/Hectare	% du poids	
Epinochette	EPT	2	0	100	2	+/- 0	175	4	«	1
Loche franche	LOF	16	5	69	23	+/- 6	2041	37	15	34
Perche	PER	27	7	74	36	+/- 5	3197	60	29	66
TOTAL - Nb Esp : 3		45	12				5413		44	



Histogramme des captures

La valeur de l'Indice Poisson Rivière de 73 en 2019, 71 en 2017 et 52 en 2014 correspondent à la classe de qualité **Très Mauvaise**.

Le ruisseau a de nouveau subi une pollution organique importante en 2015, ce qui peut expliquer en partie ces résultats et la faiblesse du cortège d'espèces piscicoles. On a pu observer que le substrat de la station présentait un colmatage non négligeable.

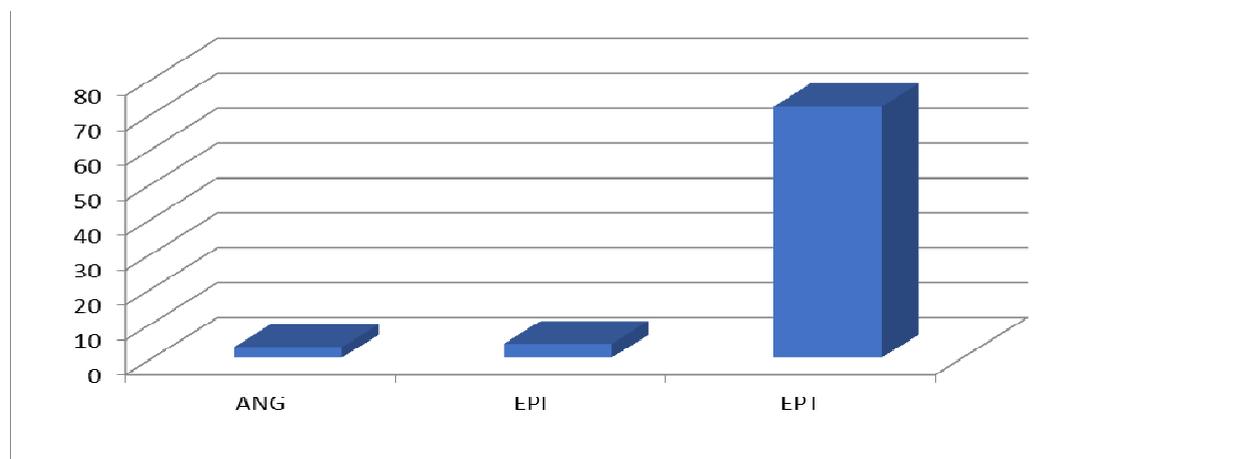
L'indice poisson se dégrade par rapport aux années précédentes et reste très mauvais. Aucune truite n'a été capturée en 2019 contrairement à 2017 ce qui dégrade la note. Le peuplement est très pauvre et loin de celui attendu sur ce type de cours d'eau.

## Inventaire piscicole sur la Bédouire, lieu-dit les Cartes à Rochecorbon



3 espèces ont été inventoriées :

Espèces		TABLEAU GENERAL					
		Effectif	Densité Hectare	% de l'effectif	Poids	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Anguille	ANG	3	294	4	1117	110	90
Epinoche	EPI	4	392	5	10	1	1
Epinochette	EPT	72	7059	91	111	11	9
TOTAL - Nb Esp : 3			7745			121	



Histogramme des captures

Les données existantes sur la Bédouire sont peu nombreuses. Hormis la station représentative de la masse d'eau (RCO) qui fait l'objet d'un suivi dans le cadre du programme de surveillance, deux stations ont été inventoriées en 2003 suite à une pollution, dont la station du lieu-dit les Cartes.

Les seules espèces présentes étaient l'épinoche (EPI) avec 1 individu et l'épinochette (EPT) avec 30 individus.

En 2019, la valeur de l'Indice Poisson Rivière de 41,6 correspond à la classe de qualité **Très Mauvaise**.

Les espèces attendues sur la station (truite fario et espèces accompagnatrices : loche franche, chabot, vairon) ne sont pas représentées ce qui explique cette note très mauvaise.

## Sondages piscicoles d'acquisition des connaissances de la répartition de la truite fario sur les masses d'eau de la Choisille de Chenusson et de la Choisille de Beaumont

---

Des sondages piscicoles ont été mis en oeuvre sur deux masses d'eau du bassin de la Choisille afin de mieux appréhender la présence et la répartition de la truite fario :

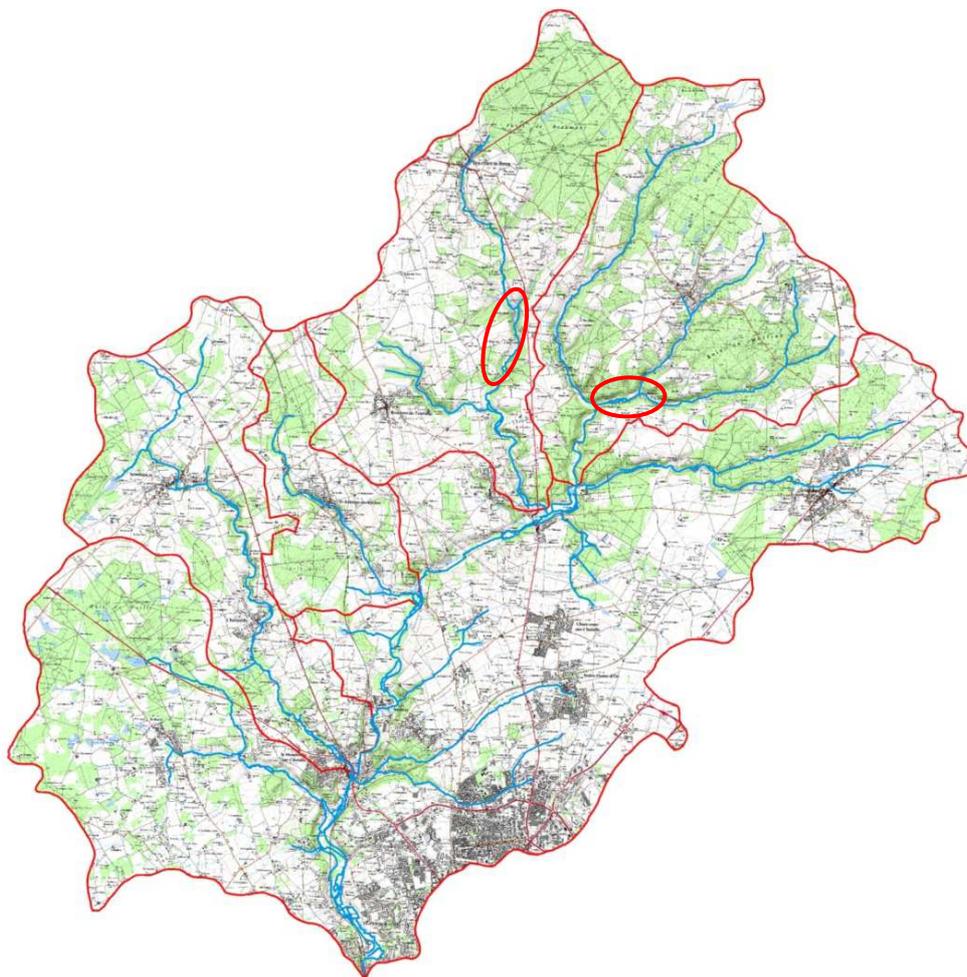
- Choisille de Beaumont à l'amont de la confluence avec la Choisille de Rouziers le 27/05/2019
- Ruisseau de l'Arche sur la masse d'eau Choisille de Chenusson le 28/05/2019

Nécessitant peu de personnel et un matériel relativement léger, la méthode permet d'obtenir des échantillonnages importants en peu de temps en prospectant plusieurs stations par jour.

En 2015, un inventaire des frayères a été réalisé en partenariat avec la Fédération de pêche d'Indre et Loire. Sur la Choisille de Beaumont 4 frayères ont été recensées sur 1,2 km, sur la Choisille de Nouzilly aucune frayère pour un linéaire parcouru de 3,3 km et sur la Choisille de Chenusson 7 frayères sur 4,1 km.

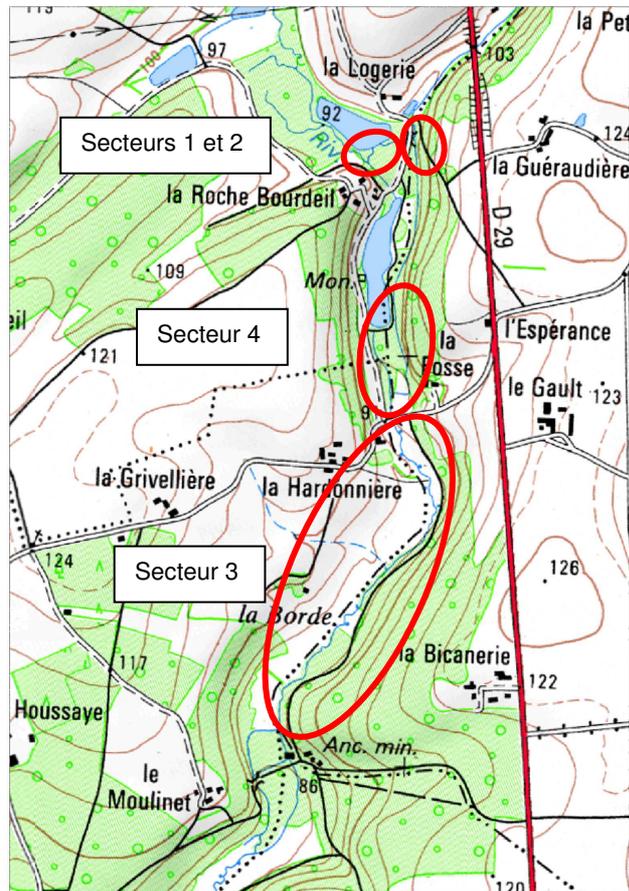
Malgré tout, l'état des connaissances de la répartition de l'espèce n'est pas exhaustive et certaines populations ont été récemment perturbées par les variations de débits (2016 et 2019) ou des pollutions organiques accidentelles d'origines agricoles (dernière en 2015).

La carte ci-dessous permet de localiser les portions des cours d'eau qui ont fait l'objet de sondages lors de la campagne 2019.



## Sondages piscicoles sur la Choisille de Beaumont

4 secteurs localisés sur la carte ci-dessous ont été prospectés sur la Choisille de Beaumont, à proximité des frayères inventoriées en 2015.



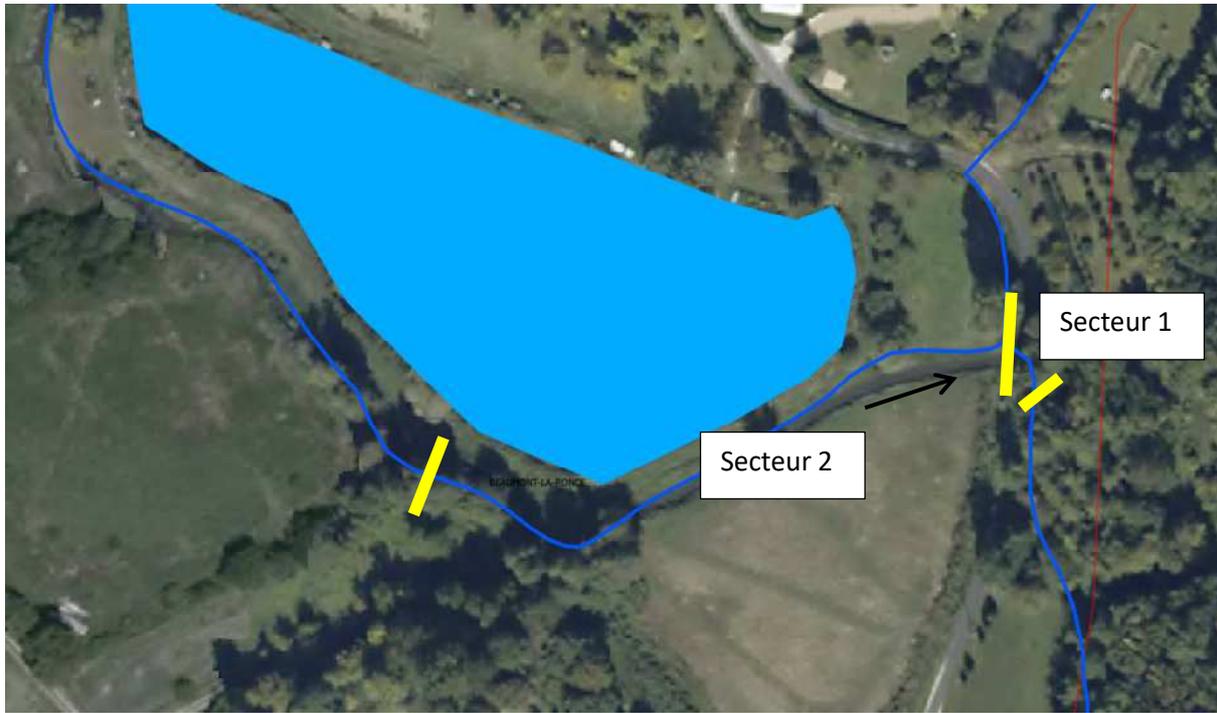
Secteur 1 : aval du pont de la Logerie, longueur 50 m, 10 min de prospection

Secteur 2 : amont du pont de la Logerie, longueur 150 m, 10 min de prospection

Secteur 3 : aval du pont de la Hardonnière, longueur 900 m, 2 h de prospection

Secteur 4 : amont du pont de la Hardonnière, longueur 330 m, 40 min de prospection

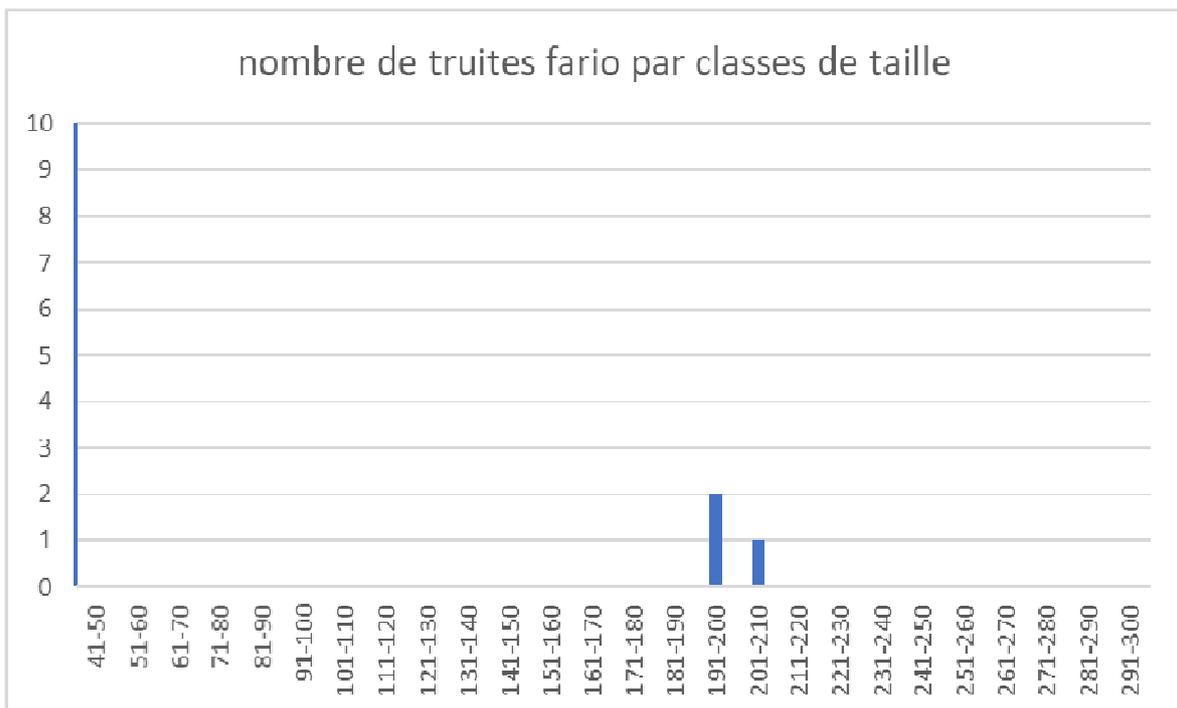




**Secteur 1 :**



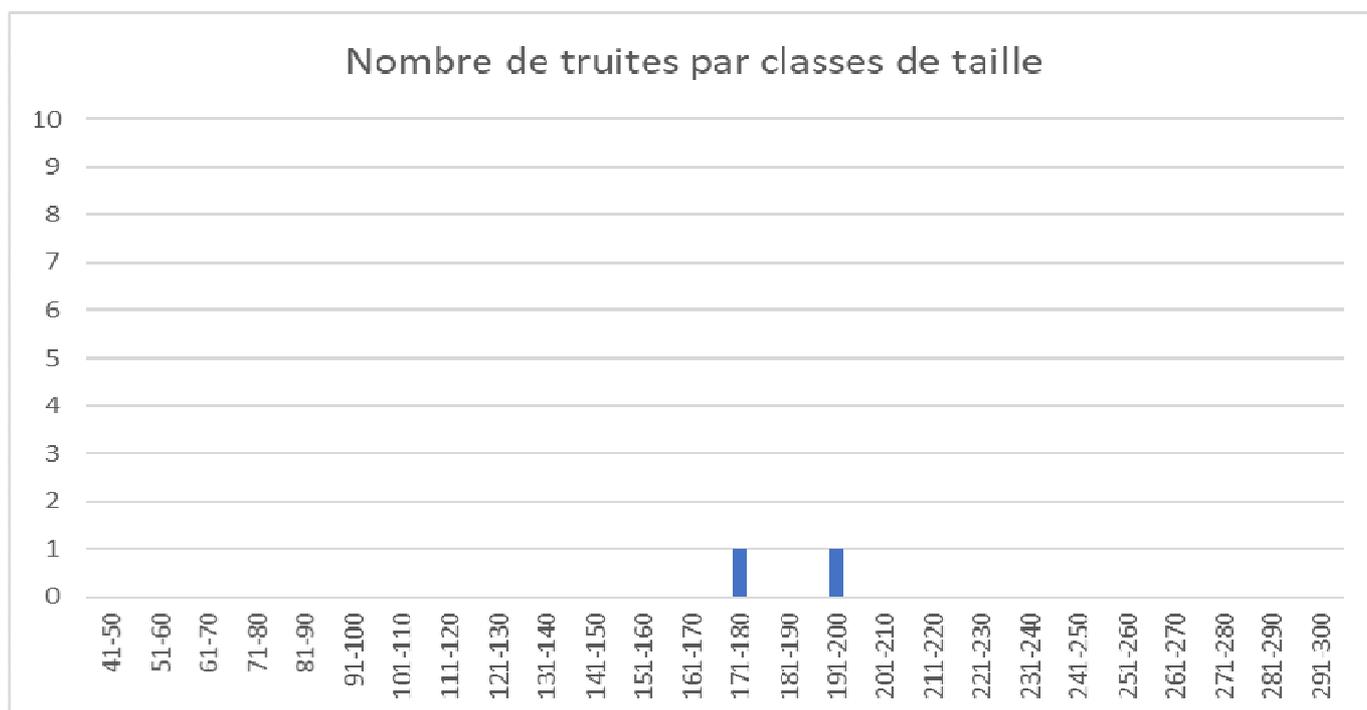
Espèces	Remis à l'eau
Truite fario	3
Chabot	présence
Loche Franche	présence
Perche commune	présence
Goujon	présence



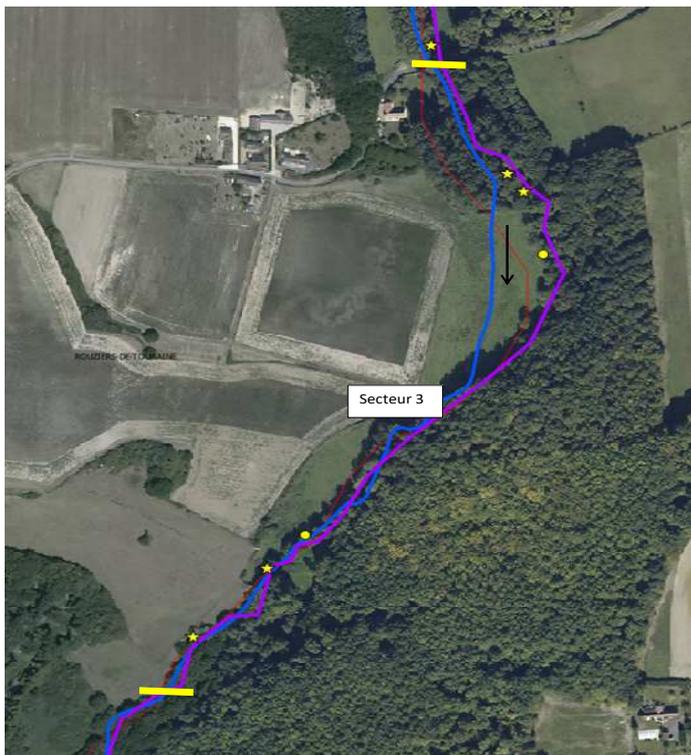
Secteur 2 :



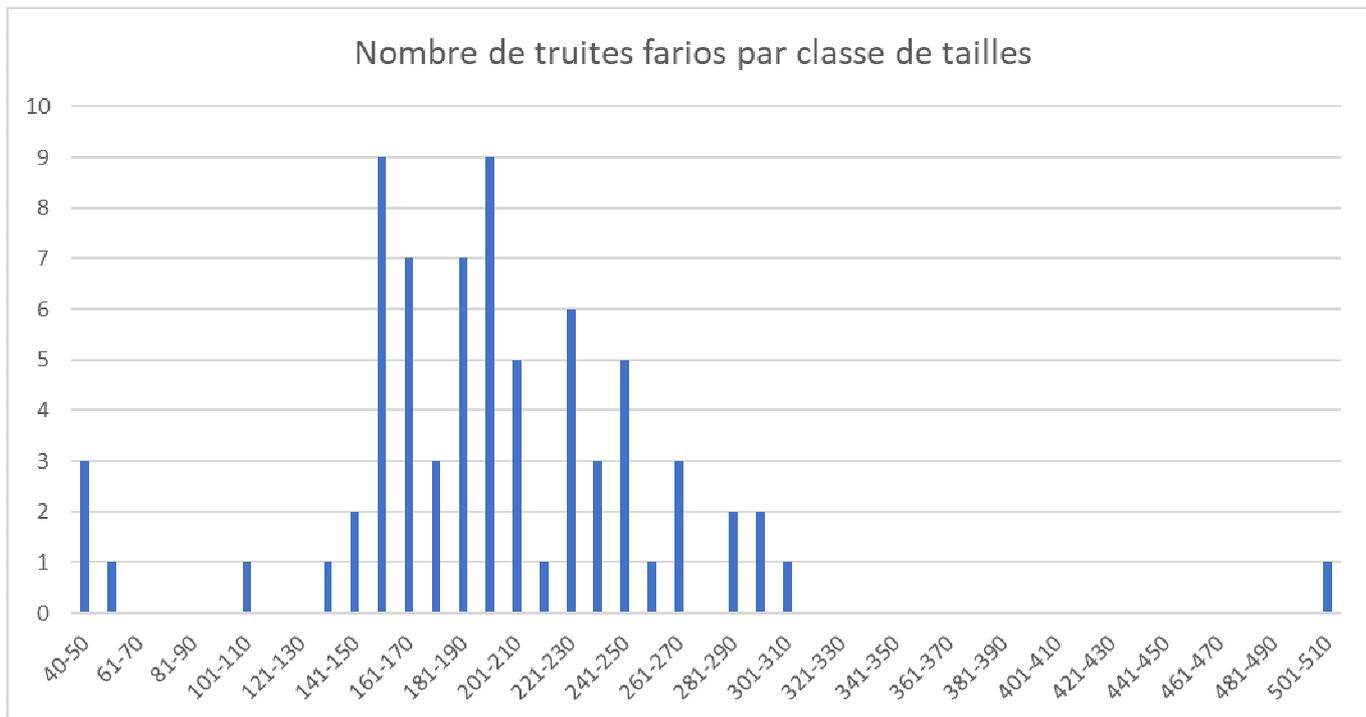
Espèces	Remis à l'eau
Truite fario	2



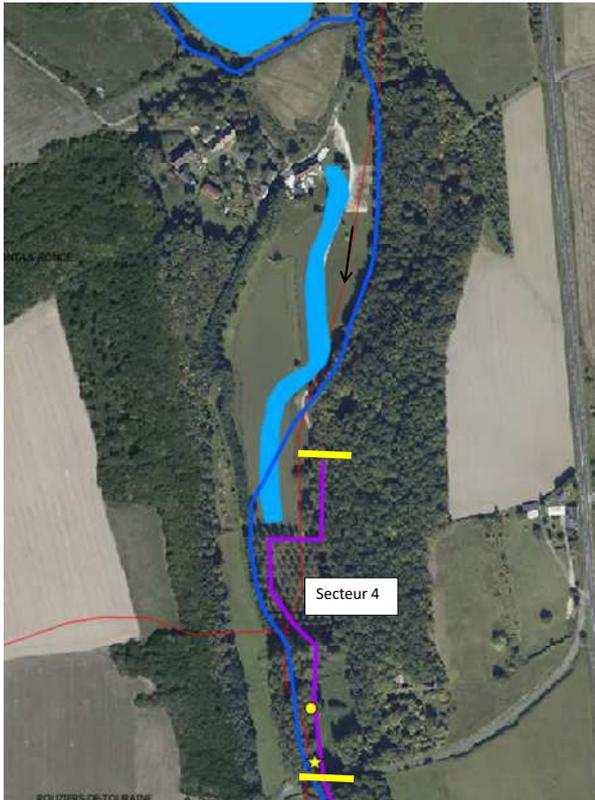
**Secteur 3 :**



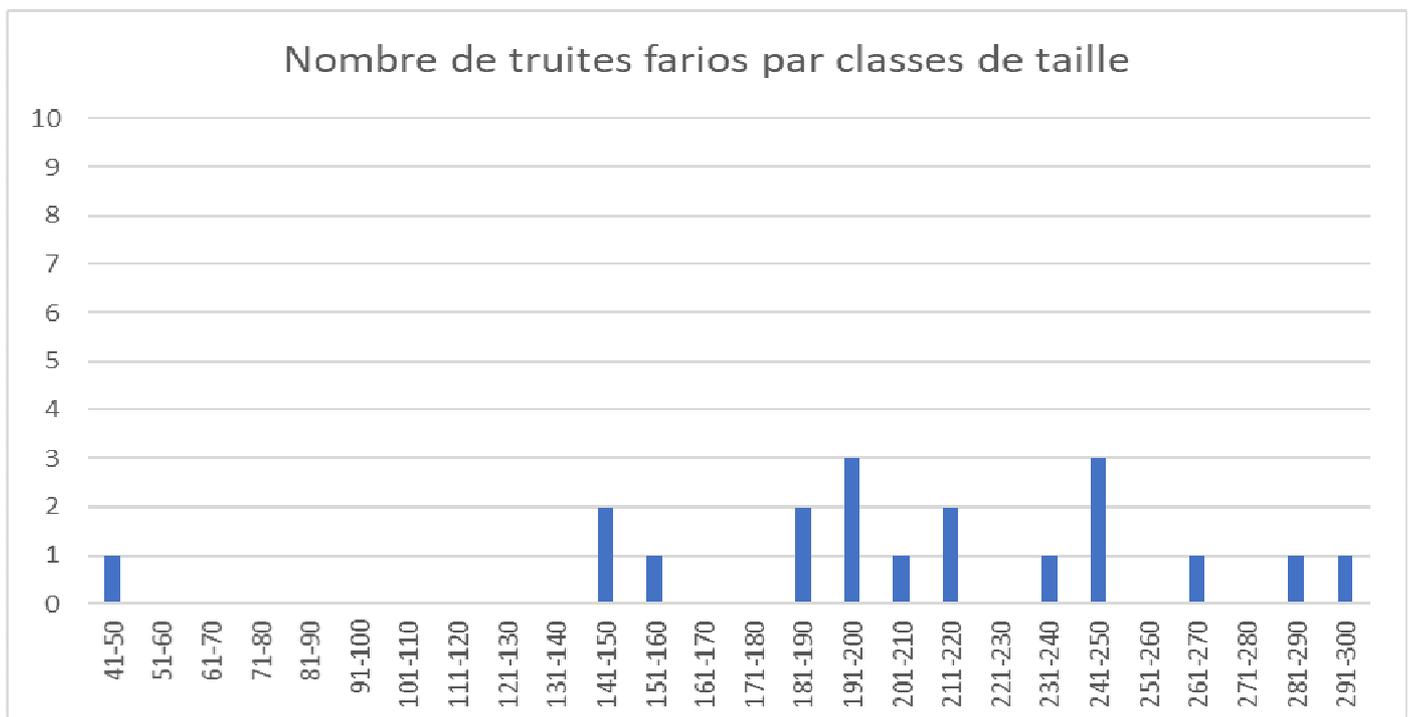
Espèces	Remis à l'eau	Détruits
Truite fario	72	
Chabot	présent	
Perche commune	3	
Carpe commune	2	
Chevesne	présent	
Goujon	présent	
Gardon	2	
Loche franche	2	
Epinochette	1	
Poisson chat		1
Anguille	1	
Brème bordelière	2	
Vairon	présent	
Carassin	1	



#### Secteur 4 :

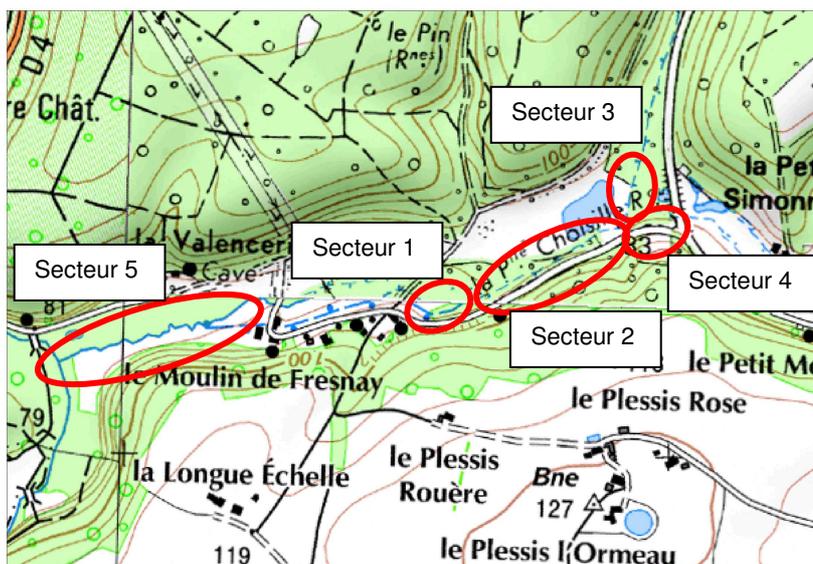
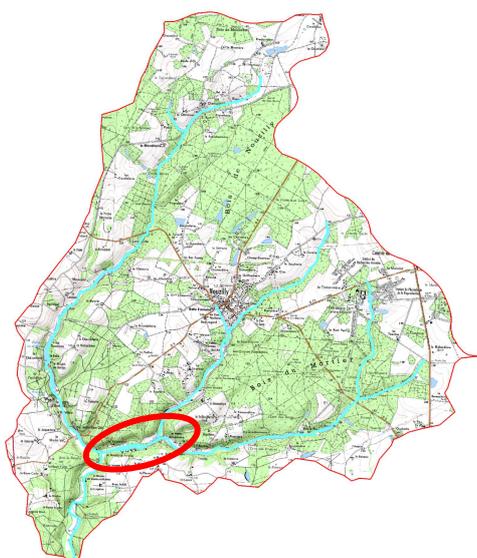


Espèces	Remis à l'eau	Détruits
Truite fario	19	
Carassin	1	
Loche franche	présent	
Perche commune	1	
Chabot	présent	
Gardon	présent	
Anguille	4	
Ecrevisse américaine		1
Chevesne	1	



Sur l'ensemble des secteurs échantillonnés, on dénombre 98 truites au total pour un linéaire cumulé de 1 430 ml. C'est à notre connaissance la population la plus importante observée sur les cours d'eau du bassin de la Choisille.

Les classes de taille se répartissent comme suit : 5,1 % de truitelles 0+ (40 à 100 mm), 35,7 % de truites juvéniles 1+ comprises entre 100 à 200 mm et 59,2 % de truites adultes 2+, 3+, ..., comprises entre 200 et 510 mm.



Secteur 1 : aval déversoir Moulin de Fresnay, longueur 200 m, 25 min de prospection

Secteur 2 : amont déversoir Moulin de Fresnay jusqu'à confluence Ruau de l'Arche et Choisille de Nouzilly, longueur 300 m, 30 min de prospection

Secteur 3 : amont confluence Choisille de Nouzilly et Ruau de l'Arche sur Choisille de Nouzilly, longueur 50 m, 10 min de prospection

Secteur 4 : amont confluence Choisille de Nouzilly et Ruau de l'Arche sur Ruau de l'Arche, longueur 80 m, 10 min de prospection

Secteur 5 : amont confluence Ruau de l'Arche et Choisille de Chenusson, longueur 250 m, 80 min de prospection

**Secteur 1 :**

Espèces	Remis à l'eau	Détruits
Epinochette	présence	
Perche commune	présence	
Perche soleil		présence
Loche franche	présence	

**Secteur 2 :**

Espèces	Remis à l'eau
Perche commune	présence
Loche franche	présence
Chevesne	présence
Bouvière	présence
Epinochette	présence
Chabot	présence
Gardon	présence
Carassin	présence

**Secteur 3 :**

Espèces	Remis à l'eau
Perche commune	présence
Carpe commune	présence
Chabot	présence

**Secteur 4 :**

Espèces	Remis à l'eau
Anguille	Présence
Perche commune	Présence
Bouvière	Présence
Carpe commune	Présence
Gardon	Présence

**Secteur 5 :**

Espèces	Remis à l'eau	Détruits
Anguille	Présence	Présence
Perche commune	Présence	
Perche soleil		
Chabot	Présence	
Gardon	Présence	
Loche franche	Présence	
Vairon	Présence	
Chevesne	Présence	
Truite fario	3 (35 mm, 37 mm, 150 mm)	

Sur l'ensemble des secteurs échantillonnés, on dénombre 3 truites au total pour un linéaire cumulé de 880 ml. Néanmoins, un secteur de 300 ml compris entre le 1 et le 5 n'a pas été prospecté, les propriétaires riverains ayant refusés de donner leur autorisation de pêche. Ceci aurait permis d'avoir un meilleur aperçu de la répartition de l'espèce puisque des individus y ont déjà été observés.

Les classes de taille se répartissent comme suit : 2 truitelles 0+ (40 à 100 mm) et une truite juvénile 1+ comprise entre 100 à 200 mm, pas de truite adulte (2+, 3+, ...) entre 200 et 500 mm.

La pollution de 2015 a entraîné une mortalité piscicole conséquente, dont 2 truites adultes observées à l'aval immédiat du secteur 1. L'espèce a recolonisé « timidement » la portion aval du cours d'eau avec des effectifs qui semblent encore fragiles 4 ans après. Une truite de 100 mm a été échantillonnée en 2017, à l'amont immédiat du secteur 4 lors d'un inventaire piscicole. On observe cependant la présence des espèces d'accompagnement telle la loche franche et le chabot assez bien réparties sur l'ensemble du linéaire.

### **Conclusion :**

Les observations réalisées lors des sondages sur les deux cours d'eau prospectés sont cohérentes avec la répartition et le nombre des frayères inventoriées en 2015.

La Choisille de Beaumont présente une population remarquable en nombre et classes de taille. La qualité de l'eau et des habitats sont certainement primordiales pour expliquer une telle densité (remarquable également à l'échelle départementale). Densité : 0,07 truite/ml de cours d'eau.

La Choisille de Chenusson a un potentiel plus important que la Choisille de Nouzilly et le Ruau de l'Arche. En 2016, les agents de la Fédération de pêche d'Indre et Loire ont réalisé des sondages pour effectuer des prélèvements sur la nageoire adipeuse de truites adultes. 10 individus ont été échantillonnés depuis la confluence avec le Ruau de l'Arche sur un linéaire d'environ 600 ml vers l'amont. Densité : 0,02 truite/ml de cours d'eau.

Le potentiel sur le Ruau de l'Arche semble être situé à partir de l'amont de la confluence avec la Choisille de Chenusson, soit de l'aval du secteur 5 jusqu'au secteur 2. L'habitat est de qualité médiocre, mais des travaux de restauration morphologique et de la continuité écologique (franchissement piscicole) doivent être réalisés dans le cadre du contrat 2020 – 2022. Les indicateurs de suivis qui seront mis en place permettront de mieux appréhender l'évolution de l'espèce sur cette partie du bassin. Densité : 0,0034 truite/ml de cours d'eau.

## Suivi de la colonisation de l'anguille sur la Choisille aval

---

Le document complet de la Fédération de pêche d'Indre et Loire concernant les inventaires piscicoles réalisés en pieds d'ouvrages pour suivre la colonisation de l'anguille sur la Choisille aval est annexé au présent rapport. Seule la première partie et la conclusion sont présentées dans le présent document.



# SUIVI DE LA COLONISATION DE L'ANGUILLE SUR LA CHOISILLE EN INDRE ET LOIRE



## INVENTAIRE PISCICOLES DES PIEDS D'OUVRAGES HYDRAULIQUES

Décembre 2019

## CONTEXTE DE L'ETUDE

Ces inventaires s'inscrivent dans le futur CTMA qui sera mis en place par le Syndicat Mixte des Affluents du Nord Val de Loire.

Ce CTMA aura notamment comme objectif l'amélioration de la continuité écologique sur la Choisille qui n'est pas classée en liste 2 au titre de L-214-17 du Code de l'Environnement. Cependant, la Choisille est intégrée à la ZAP Anguille (jusqu'au niveau de l'étang de la Membrolle-sur-Choisille).

## I. OBJECTIF DU SUIVI

Une attention particulière est portée sur l'anguille qui est une espèce migratrice de référence sur le bassin de la Choisille car affluent direct de la Loire.

L'objectif du suivi des obstacles est de pouvoir juger de la progression des anguillettes en remontant le cours de la Choisille et éventuellement montrer les ouvrages qui pourraient être pénalisants sur l'axe pour le franchissement des anguilles.

Il est important d'indiquer que le franchissement des ouvrages ne vaut pas forcément pour toutes les espèces piscicoles compte tenu de la faculté de reptation de l'anguille.

## II. MATERIEL ET METHODE (LOGRAMI)

La méthode mise en place s'inspire du protocole de pêche électrique d'« indice d'abondance anguille » mis au point par Cédric Briand (Institut d'Aménagement de la Vilaine) et Pascal Laffaille (ex Université de Rennes 1, INP-ENSAT; Pascal Laffaille et al. 2005). Cette méthode inspirée de l'Echantillonnage Ponctuel d'Abondance (EPA) et spécifique au suivi des stocks d'anguille a été développée afin de répondre à un besoin important d'échantillonnage par une méthode reproductible.

Nécessitant peu de personnel et un matériel relativement léger, la méthode permet d'obtenir des échantillonnages importants en peu de temps (prospection de plusieurs stations par jour). Reproductible, elle admet les comparaisons spatiale et temporelle des différents points d'échantillonnage dans de nombreux types d'habitats (Germis 2009).

### PLAN D'ECHANTILLONNAGE ET CHOIX DES STATIONS

Le bassin de la Choisille compte beaucoup d'ouvrages.

Néanmoins, ce suivi s'est focalisé sur la partie aval de l'axe central.

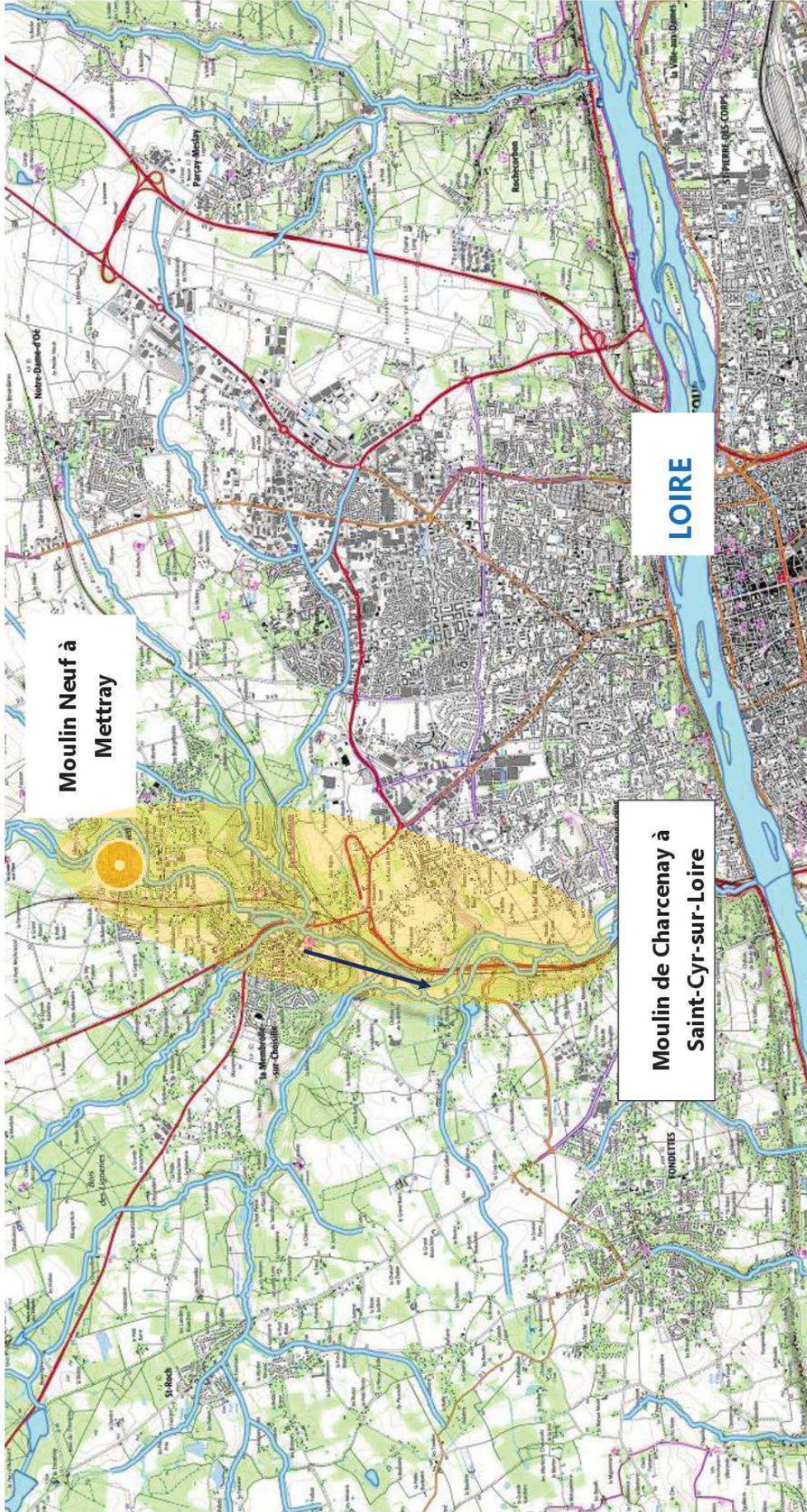
L'étude s'est focalisée sur 5 ouvrages ou complexes d'ouvrages

Il s'agit d'aval en amont :

- du moulin de Charçenay
- du moulin Garot
- du moulin Graffin
- du moulin de Maillet
- du moulin Neuf

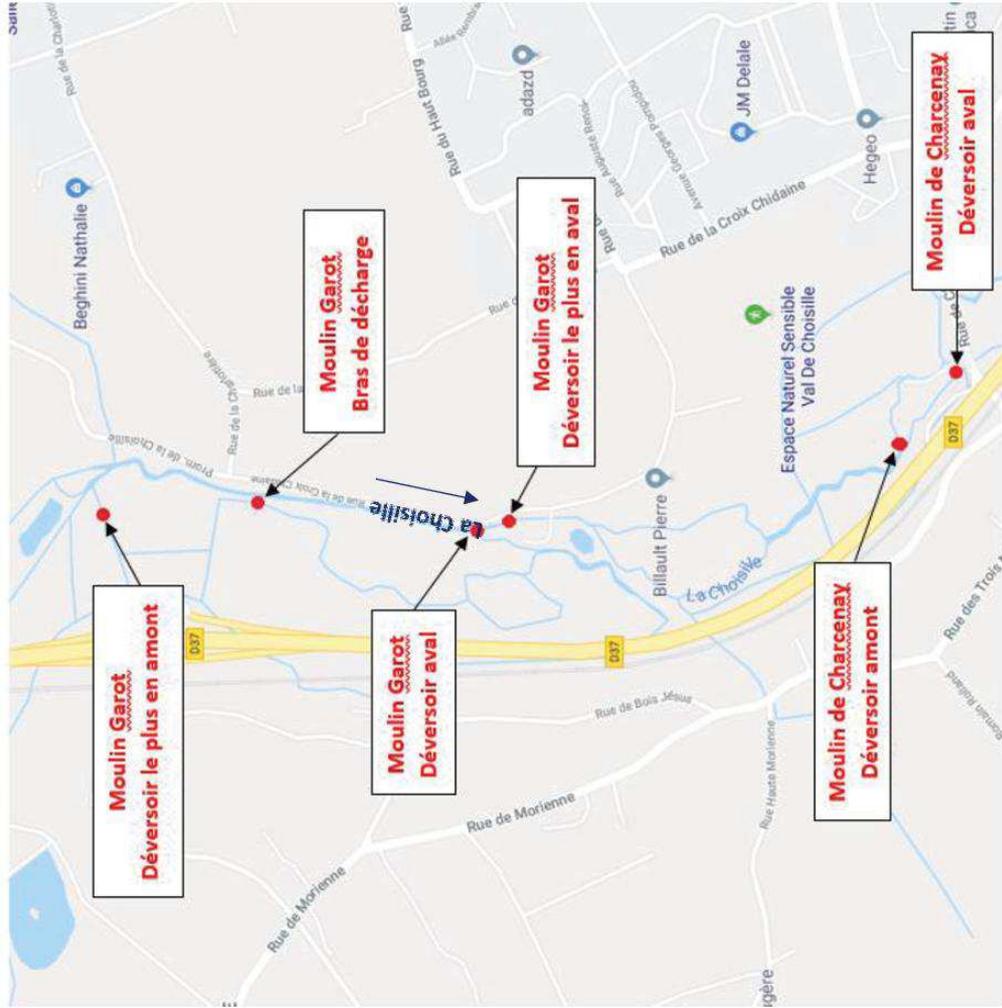
Ces ouvrages sont répartis de la confluence avec la Loire sur environ 9 km vers l'amont.

# Cartographie de la zone d'étude





# Cartographie des ouvrages du secteur aval





## PRINCIPE (LOGRAMI)

Le tronçon prospecté doit être accessible et d'une profondeur inférieure à 60cm.

Seules les zones inférieures à 60 cm seront pêchées (le mieux est de fixer des zones où la profondeur est inférieure à 40 cm). Au-delà la probabilité de capture est trop faible et l'utilisation d'un appareil du type « héron » est nécessaire.

Les pêches sont effectuées fin juin/juillet afin de suivre l'évolution temporelle du front de colonisation.

La méthode consiste à prospecter par points en balayant le cours d'eau selon un plan d'échantillonnage déterminé par la largeur du cours d'eau. Le matériel utilisé est un matériel portatif pour les cours d'eau de faible profondeur (<60 cm).

Sur chaque station (sites de pêche accessibles) 45 points de pêche de 30 secondes sont répartis régulièrement, avec un espacement minimum de 3m. Pour les ouvrages composés de 3 bras, 15 points sont réalisés sur chaque bras pour un total de 45 points par ouvrage au total.

## MATERIEL (LOGRAMI)

Le matériel de pêche utilisé est composé de :

- Un appareil de pêche électrique portable ;
- 1 épuisette avec des mailles de 4 mm ;
- Une bassine
- Un chronomètre ;



La manipulation nécessite au cours de la pêche nécessite 4 personnes

- Une personne en charge de l'anode ;
- Un pêcheur avec une épuisette ;
- Un porteur de seaux chargé de recueillir les anguilles et qui pourra effectuer les transferts de seaux en berge si nécessaire ;
- Une personne chargée de prendre les notes de terrain

La personne en charge de cette épuisette pourra aller chercher les anguilles dans l'influence du champ électrique.

Le mouvement de l'anode se situe dans un cercle de 1 m de diamètre. Le champ électrique est évalué dans un cercle de 3 m de diamètre autour du cercle de 1 m.

La pêche dure au minimum 30 secondes, aussi longtemps que des anguilles continuent à sortir. Les poissons sont capturés au voisinage de l'anode dont le périmètre d'action est de 1 mètre environ.

Pour chaque point de pêche, le nombre d'anguilles capturées et échappées est noté, en distinguant les anguilles par classe de taille. Cette information peut être estimée lors de la capture sur le point dans le cas où la biométrie n'est pas effectuée au fur et à mesure de la pêche.

Toutes les anguilles capturées sont gardées dans un seau pour être mesurées à la fin des 45 points de pêche.

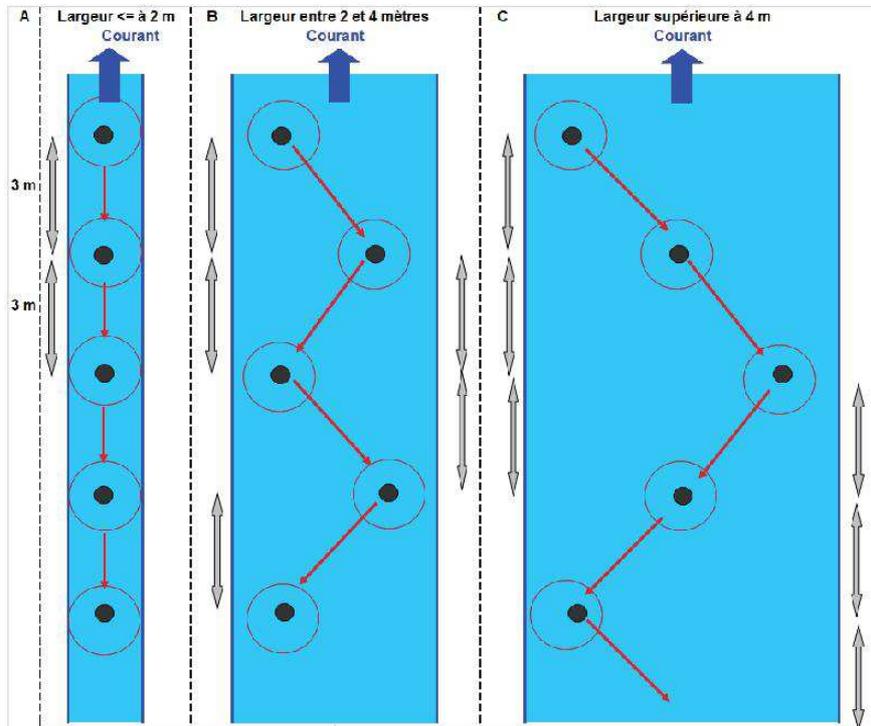


Le porteur de l'anode se déplace vers le point suivant, il avance d'au moins 3 m dans le cours d'eau et sélectionne la position dans la largeur en fonction du plan d'échantillonnage.

**15 à 45 points** par station (45 pour chaque complexe) seront échantillonnés que l'on trouve des anguilles ou non.

Les points permettent de pêcher les berges en aval de l'obstacle et le pied d'ouvrage.

La prospection se fait de manière systématique sur le cours d'eau sans cibler les habitats préférentiels de l'anguille. Cependant le linéaire prospecté est choisi pour couvrir autant que possible la diversité d'habitats de la station.



*Modalités de prospection en fonction de la largeur du cours d'eau*

*(P.M. CHAPON, ONEMA - 2007)*

#### DONNÉES COLLECTÉES AU COURS DE L'OPÉRATION DE PÊCHE (LOGRAMI)

Les données de description du milieu sont évaluées à l'échelle de la station d'échantillonnage. Sont ainsi renseignés sur la fiche de terrain : le pourcentage de chaque faciès d'écoulement (cascade, rapide, radier, plat courant/lent, profond ; total = 100) ; le pourcentage de chaque substrat (vase, sable, graviers, galets, blocs, autres ; total = 100) ; la présence des différents habitats piscicoles (racines, végétation du lit, sous-berges, bois mort, blocs, autres) ; la présence des différents types de végétation aquatique (hydrophyte fixe/flottante, hélrophyte, algue filamenteuse, autre) ainsi que le pourcentage recouvrement de la station par la végétation aquatique ; le pourcentage d'ombrage de la station.

Les anguilles capturées sont comptabilisées par point de pêche, et mesurées par station, les pathologies observées, les poissons ratés sont comptés également mais non mesurés.

Les autres espèces sont déterminées et comptabilisées par point de pêche, elles pourront être mesurées si nécessaire (existence d'autres suivis, etc.).

### III. ANALYSE DES RESULTATS

#### SAISIE DES DONNEES

Les données sont saisies sous un bordereau (cf annexe 1).

Ces éléments seront ensuite transmis au Tableaux de bord Migrateurs du Bassin Loire de pêche du réseau Anguille pour alimenter la connaissance de l'espèce sur le réseau du bassin de la Loire.

#### INDICES D'ABONDANCES PAR STATION

Avant de discuter de l'anguille, les autres espèces piscicoles trouvées dans la Choisille indiquent un peuplement d'espèces d'eaux vives avec comme espèces principales le vairon, goujon, chabot, loche franche, chevesne qui dominant. Une truite fario de 52 cm a aussi été capturée sur la partie aval du bassin, ce qui a déjà été le cas dans le passé sur la partie aval de la Choisille.

On trouve également des espèces d'eaux calmes dont le gardon.

Pour ce qui est des anguilles (toutes tailles), 60 ont été capturées dont 45 mesurées (15 ratées) pour 5 ouvrages inventoriés et 225 points de pêche.

On note des résultats très hétérogènes avec des fortes densités au pied des 3 ouvrage aval (les plus proches de la Loire) et des densités nulle à faible pour les 2 ouvrages les plus en amont.

Pour ce qui est des anguilles de moins de 30 cm qui correspondent au flux de migration des anguillettes qui se déplacent principalement en juin/juillet et qui colonisent les bassins, le constat est le même.

Pour cette dernière classe d'âge, 68 à 81% des anguilles/total des tailles font moins de 30 cm pour les 3 ouvrages aval alors que seulement 60 % pour l'ouvrage amont.

On note la présence d'anguillettes de moins de 150 mm ce qui est rare en Indre et Loire et qui montre que le flux migrant remonte bien sur la Choisille. Le front de colonisation de ces anguillettes se situe au droit du déversoir aval du complexe hydrauliques de Moulin Garot.

Pour ce qui est des 2 ouvrages à l'amont, l'aval du moulin Maillet présente des habitats peu biogènes pour l'anguille ce qui explique en partie l'absence de capture d'anguille.

Pour ce qui est du moulin Neuf, les hauteurs d'eau significatives en aval de l'ouvrage ont rendu les prospections difficiles et l'habitat peu biogène pour les jeunes stades hormis le pied d'ouvrage où les anguilles ont été capturées.

Au regard des inventaires réalisés au droit de 5 pieds d'ouvrages sur la partie aval de la Choisille, on note que la Choisille a un bon potentiel d'attrait pour l'anguille.

La Choisille fait partie des petits affluents de la Loire facilement accessible par l'anguille grâce à l'absence d'ouvrage à la connexion avec la Loire et de son débit relativement attractif.

Les inventaires ont permis de mettre en évidence pour l'année 2019 :

- Un bon potentiel d'anguilles présent à l'aval du bassin
- Une érosion des densités d'anguilles de l'aval vers l'amont
- Un franchissement possible pour tous les ouvrages
- Des interrogations sur le franchissement de certains complexes de moulin comme le moulin Graffin, voire le moulin Garot.

Cette étude pieds d'ouvrage est la première réalisée sur la Choisille, par la suite, il pourrait être souhaitable de :

- Ré-inventorier les mêmes sites (tous les 3 ans par exemple) en y ajoutant 1 point à la connexion Loire/Choisille et 1 à 2/points à l'amont du moulin neuf pour avoir une vue plus large sur les densités d'anguilles sur le bassin

En attendant, il apparaît souhaitable de veiller à l'alimentation préférentiel des bras de décharge qui permettent la migration des anguilles et plus particulièrement en juin, période cible de migration des anguillettes et plus particulièrement sur les moulins de Garot et Graffin.

Une bonne gestion des vannages et des aménagements complémentaires au droit du moulin Garot et du déversoir du Graffin (pré-barrage) pourraient améliorer la migration des anguillettes.

## Suivi des travaux

---

Sur l'année 2019, certaines des interventions envisagées ont dû être reportées à 2020, notamment les travaux de reprises et de pérennisation d'ouvrages, l'entreprise VARVOUX TPF étant indisponible.

Malgré de multiples relances, le conducteur de travaux de l'entreprise est resté dans l'incapacité d'assurer une planification.

Les chantiers d'entretien de la végétation des berges sur des parcelles privées et communales ont été programmés sur les trois initialement prévus.

Travaux d'entretien de la végétation des berges, de mise en sécurité et d'abattage d'arbres morts ou dépérissants par la SARL Environnement 41

---

**Travaux d'entretien de la Petite Gironde (650 m), la Rabelais à Saint Cyr sur Loire (débroussaillage, abattage des arbres morts et dépérissants, retrait des encombres, broyage des branches et mise en tas des bois)**

Devis 2019-04015-GG du 17/04/2019 signé le 26/04/2019

Montant : 6 000 € HT soit 7 200 € TTC

**Démontage de peupliers, la Perrée à Notre Dame d'Oé (broyage et évacuation du bois) et plantation d'arbustes pour création de ripisylve (120 m)**

Devis 2019-04016-GG du 17/04/2019 signé le 26/04/2019

Montant : 2 285 € HT soit 2 742 € TTC

**Travaux d'entretien du Ruau de Baignon à Monnaie (débroussaillage, abattage sélectif sur 250 m, broyage des branches et mise en tas des bois)**

Devis 2019-04017-GG du 17/04/2019 signé le 26/04/2019

Montant : 4 480 € HT soit 5 376 € TTC

**Travaux d'entretien du Ruau de Chantelouze à Fondettes (débroussaillage sélectif, retrait d'un arbre mort, remise en état de la clôture riveraine, broyage des branches et évacuation du bois)**

Devis 2019-04018-GG du 17/04/2019 signé le 26/04/2019

Montant : 790 € HT soit 948 € TTC

**Travaux de dépollution du Ruau de Baignon à Monnaie (retrait des déchets, évacuation et mise en centre de traitement)**

Devis 2019-06116-GG du 17/06/2019 signé le 19/06/2019

Montant : 1 700 € HT soit 2 040 € TTC



**Ruisseau de Baignon à Monnaie**



**Petite Gironde à Saint Cyr sur Loire**

## Travaux de reprises pour la pérennisation d'ouvrages du précédent programme d'actions par l'entreprise VARVOUX TPF

---

Pour rappel, la dépense éligible au financement des partenaires du syndicat pour la réalisation des travaux de reprises et de pérennisation d'ouvrages s'élève à 24 200 €.

Après mise en concurrence L'entreprise VARVOUX TPF a été retenue et a par la suite établi les devis ci-dessous. Le montant global s'élève à 12 012 € TTC, laissant une marge de manœuvre si des travaux supplémentaires s'avéraient nécessaires à entreprendre.

Il était envisagé de réaliser les travaux à compter de la fin du mois de septembre 2017, mais l'entreprise accusant des retards importants auprès d'autres collectivités et syndicats de rivières a préféré les reporter à 2020.

### **Reprise des seuils et mise en place de blocs, « les Ponceaux », La Membrolle sur Choisille**

Devis 00352 du 10/07/2017 signé le 18/07/2017

Montant : 1 850 € HT soit 2 220 € TTC

### **Travaux de terrassement complémentaires, seuil de l'ancien moulin de Vauléard à Nouzilly**

Devis DE00354 du 11/07/2017 signé le 29/04/2019

Montant : 4 520 € HT soit 5 424 € TTC

(annule et remplace le devis précédent, montant : 2 120 € HT soit 2 544 € TTC)

### **Reprise des seuils et mise en place de blocs, « Fresnay », Nouzilly**

Devis 00355 du 10/07/2017 signé le 18/07/2017

Montant : 2 170 € HT soit 2 604 € TTC

### **Démantèlement d'un seuil béton et évacuation de matériaux, « La Bourlerie », Nouzilly**

Devis 00356 du 10/07/2017 signé le 18/07/2017

Montant : 1 470 € HT soit 1 764 € TTC.

## Etudes et dossier de Déclaration d'Intérêt Général

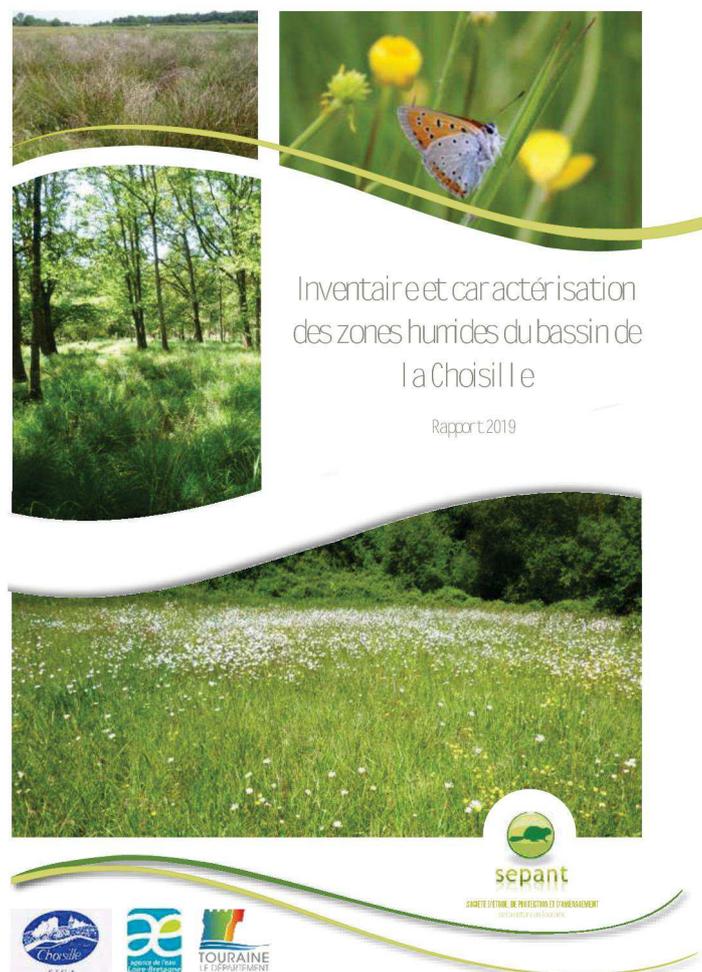
### Inventaire complémentaire et caractérisation des zones humides de 3 masses d'eau restantes du bassin versant de la Choisille

Pour rappel, en 2017 la SEPANT avait réalisé un inventaire sur les masses d'eau de la Petite Choisille et de la Choisille de Chenusson, à l'échelle communale.

Il a été décidé de le compléter et de mettre en œuvre la même méthodologie sur les territoires des 3 masses d'eau restantes du bassin versant de la Choisille, à savoir le Ruisseau de Saulay, la Choisille de Beaumont et la Grande Choisille aval. La convention de prestation avec la SEPANT signée le 23 mai 2018 pour un montant de 13 230 € TTC a fait l'objet d'une restitution le 18 juin 2019.

Les objectifs de l'étude consistaient à :

- Identifier, délimiter et cartographier les zones humides
- Caractériser les zones humides sur le terrain
- Etablir leur état de conservation par des indicateurs opérationnels
- Hiérarchiser les enjeux de préservation, voire de restauration
- Proposer des mesures de gestion sur les sites jugés prioritaires, notamment au regard des enjeux liés à la biodiversité et à la fonction de filtre des polluants
- La cartographie des zones humides aura vocation à être intégrée dans les documents d'urbanisme



Pour rappel, le 6 novembre 2018 avait lieu la réunion de présentation du bureau d'études et de lancement du diagnostic, le marché ayant été attribué au bureau d'études NCA Environnement de Neuville de Poitou pour un montant de 59 460 € TTC.

Le bassin versant de la Choisille regroupe 5 masses d'eau, dont 2 sont concernées par le diagnostic territorial, suite à une hiérarchisation au regard du risque « pollutions diffuses » :

- la Petite Choisille (18,29 km de cours d'eau et BV de 35 km<sup>2</sup>)
- la Choisille depuis sa source jusqu'à Cerelles (20,26 km de cours d'eau et BV de 46 km<sup>2</sup>).

L'occupation du sol est essentiellement rurale avec une surface agricole de près de 58 % pour la Petite Choisille et 44 % pour la Choisille dans sa partie amont, présentant une part de forêt plus importante.

Objectifs :

- Diagnostic complet des pressions agricoles et non-agricoles présentes sur ces territoires (ponctuelles et diffuses)
- Identification des pollutions émises
- Proposition d'un programme d'actions

Le phasage de l'étude se décompose comme suit :

### ***Phase n°1 : Etudes préalables***

**Etape 1 :**

- Le diagnostic initial des eaux superficielles des masses d'eau
- Le diagnostic de vulnérabilité : étude pédologique et hydrologique
- Le diagnostic territorial multi-pressions (DTMP) : identification des sources de pollution agricoles et non agricoles

**Etape 2 :**

- Le diagnostic territorial des pressions et émissions agricoles (DTPEA) est une des composantes du DTMP
- Le diagnostic territorial socio-économique (DTSE) : identification de l'ensemble des acteurs concernés et intéressés et de leurs attentes

### ***Phase n°2 : Elaboration d'un programme d'actions visant à réduire les pollutions diffuses agricoles***

Deux comités de pilotages ont eu lieu en 2019, le 18 juin restitution de la Phase 1 et le 21 octobre la phase 2 : « Elaboration dans la concertation d'un programme d'actions »

Le 9 janvier 2020, les élus du comité de pilotage se sont réunis pour poursuivre la réflexion et orienter la suite à donner à la démarche. Ainsi il a été décidé de procéder au recrutement d'un technicien en renfort de l'équipe actuelle avec une compétence « qualité de l'eau » pour finaliser le programme d'actions.

Le bureau d'études a terminé courant février les restitutions auprès des exploitants agricoles qui ont participé aux diagnostics. Ceux-ci ont exprimé l'intérêt à poursuivre la démarche engagée.

Nous attendons le retour de la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire pour connaître son positionnement sur les points concernant la mise en œuvre d'un partenariat, la maîtrise d'ouvrage et les modalités liées à la faisabilité de mise en œuvre.

# ANVAL

Mairie

Place de l'Europe - BP 13

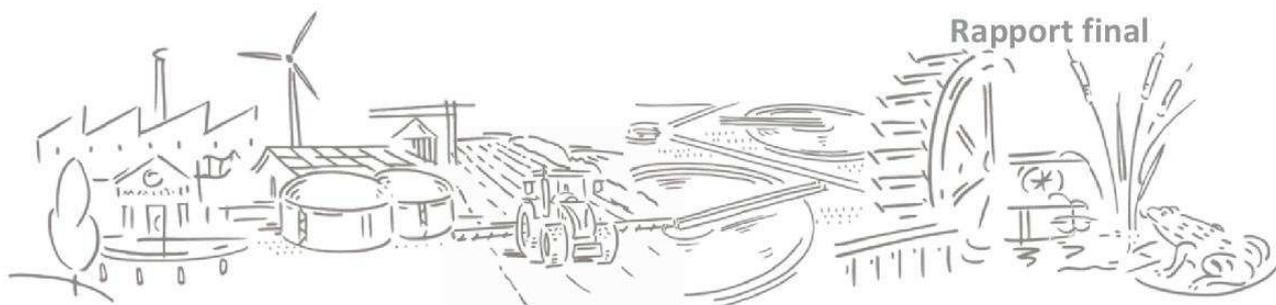
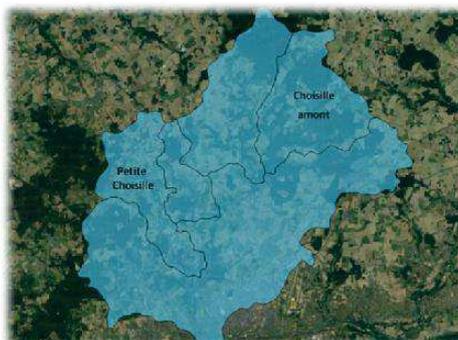
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL MULTI- PRESSIONS SUR DEUX MASSES D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA CHOISILLE

**La Membrolle-sur-Choisille (37)**

Phase 1

Mai 2019



Rapport final

Pour rappel, la procédure de demande de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau a évolué depuis le 1er mars 2017. Il s'agit maintenant d'une demande d'Autorisation Environnementale Unique (AEU), dossier plus complexe à rédiger, qui sera soumis à une enquête administrative auprès des services de l'Etat. La durée de la procédure est de l'ordre de 9 mois.

La rédaction du dossier a été réalisée par le bureau d'études Thema Environnement, qui avait fait l'étude bilan et l'étude préalable au prochain Contrat territorial. Le contrat de prestation a été signé le 15 mai 2017 pour un montant de 7 200 € HT soit 8 640 € TTC.

La version définitive du dossier a été reçue le 29 novembre 2018 avant d'être adressée pour avis à l'Autorité environnementale le 4 décembre 2018 dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas, préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale. La DREAL Centre Val de Loire disposait d'un délai de 35 jours pour émettre son avis avant que le dossier soit instruit par les services contributeurs.

Sur l'année 2019 :

15 février : Dépôt des dossiers de demande d'Autorisation Environnementale Unique valant DIG

18 mars : Lancement de l'instruction auprès des services suite à complétude du dossier

26 novembre : Rencontre avec Mme Annick DUPUY, commissaire-enquêteur pour l'enquête publique de DIG et autorisation environnementale du programme de travaux de restauration de la Choisille et de ses affluents

5 décembre : Visite de terrain avec Mme DUPUY sur Nouzilly, Chanceaux sur Choisille et Cérelles préalablement à l'ouverture de l'enquête publique

Ouverture de l'enquête publique du 9 au 23 décembre 2019

Permanences de Mme Annick DUPUY, commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique de demande de Déclaration d'Intérêt Général du programme de travaux de restauration des cours d'eau du bassin de la Choisille (12 décembre à Nouzilly, 16 décembre à la Membrolle sur Choisille et 23 décembre à Cérelles).

6 janvier 2020 : Restitution de la synthèse de Mme Annick DUPUY, commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique de demande de Déclaration d'Intérêt Général du programme de travaux de restauration des cours d'eau du bassin de la Choisille

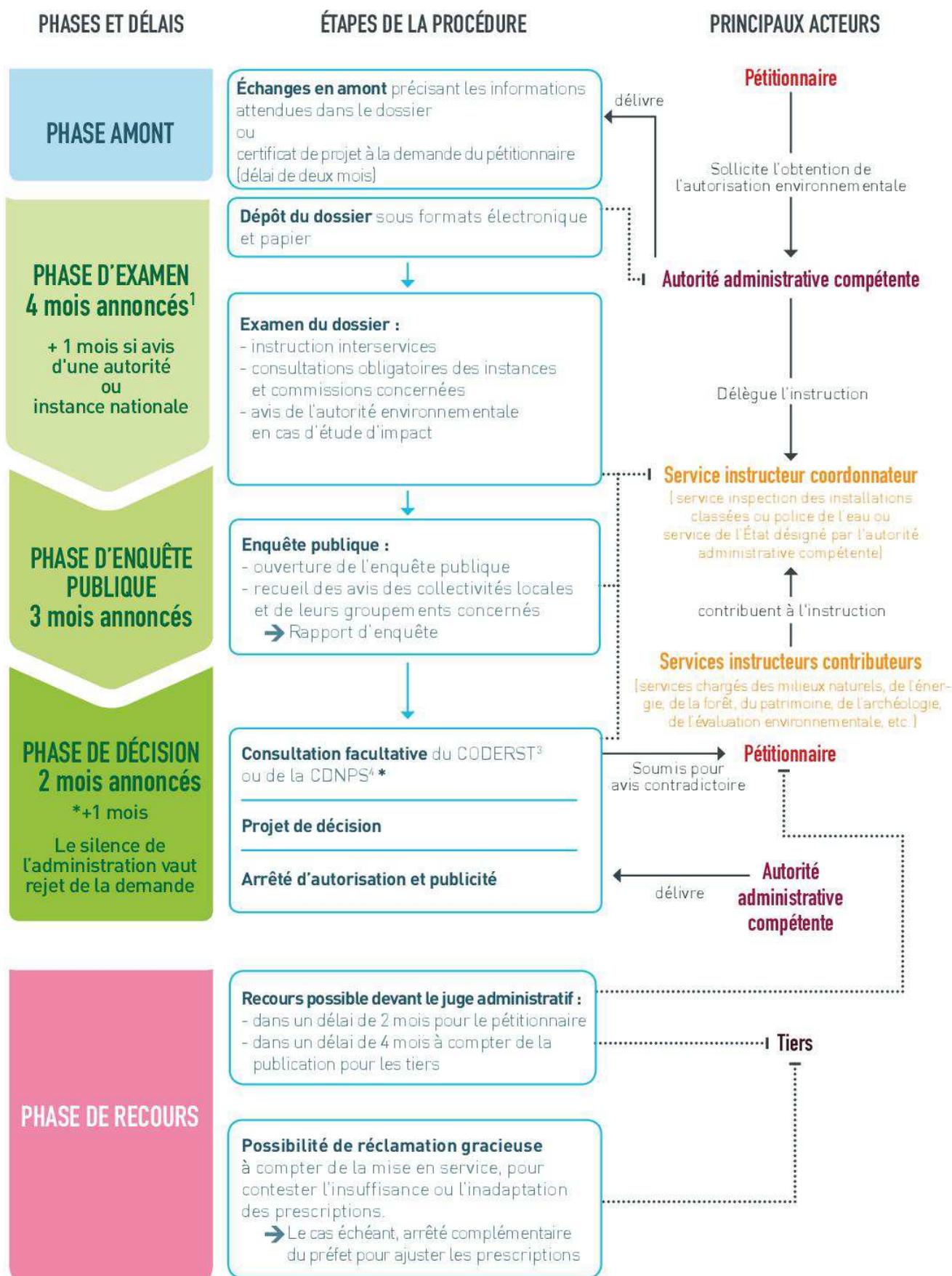
14 janvier 2020 : envoi du mémoire en réponse aux observations du public à Mme DUPUY

20 janvier 2020 : Restitution du rapport et de l'avis de Mme Annick DUPUY, commissaire enquêteur dans le cadre de l'enquête publique de demande de Déclaration d'Intérêt Général du programme de travaux de restauration des cours d'eau du bassin de la Choisille

21 janvier 2020 : réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur par la Préfecture

26 mars 2020 : passage au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

# LES ÉTAPES ET LES ACTEURS DE LA PROCÉDURE



1. Ces délais peuvent être suspendus, arrêtés ou prorogés : délai suspendu en cas de demande de compléments ; possibilité de rejet de la demande si dossier irrecevable ou incomplet ; possibilité de proroger le délai par avis motivé du préfet. 2. CNPN : Conseil national de la protection de la nature. 3. CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. 4. CDNPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

## Calendrier prévisionnel 2020

---

- **1<sup>er</sup> trimestre :**

Suivi de l'instruction de la demande de Déclaration d'Intérêt Général et d'autorisation Loi sur l'eau du futur programme d'actions volet « milieux aquatiques »

Démarrage de l'étude complémentaire d'une sélection d'ouvrages et de sites sur la Choisille et ses principaux affluents pour la restauration de la continuité écologique (marché notifié le 10 février au bureau d'études DCI Environnement)

Rédaction du contrat territorial Choisille - Roumer

- **2<sup>ème</sup> trimestre :**

Suivi de la tranche ferme de l'étude complémentaire pour la restauration de la continuité écologique d'une sélection d'ouvrages : levés topo et diagnostics

Suivi des travaux liés aux opérations de démonstration du précédent contrat territorial Choisille

Concertation avec les propriétaires concernés par les travaux du programme d'actions du contrat territorial Choisille - Roumer

Lancement des consultations pour les marchés de travaux du contrat territorial Choisille - Roumer

- **3<sup>ème</sup> trimestre :**

Réalisation d'inventaires hydrobiologiques (poissons) de suivi avant/après travaux

Suivi des travaux du contrat territorial Choisille - Roumer

- **4<sup>ème</sup> trimestre :**

Suivi des travaux du contrat territorial Choisille - Roumer

Suivi de la tranche ferme de l'étude complémentaire pour la restauration de la continuité écologique d'une sélection d'ouvrages : avant-projets

Rédaction du rapport d'activité de l'année 2020

## ANNEXES

---

### TABLE DES ANNEXES :

---

ANNEXE 1 : Tableaux de suivi des sorties sur les communes du syndicat, des rendez-vous au siège du syndicat et des visites extérieures

ANNEXE 1 : Tableaux de suivi des sorties sur les communes, des rendez-vous au siège du syndicat et des visites extérieures

---

Communes	Date	Personnes rencontrées	Objet
Beaumont la Ronce	22/05/2019 27/05/2019	La Logerie, La Plotinière, FD pêche 37 La Hardonnière, FD pêche 37	Inventaires piscicoles de suivi après travaux Inventaires piscicoles d'acquisition de connaissances sur la truite fario
Cérelles	22/11/2019		Installation d'un panneau d'avis d'enquête publique
Chanceaux sur Choisille	22/08/2019 22/11/2019	Le Moulin Neuf, M JACQUET le Gué des Prés	Visite des ouvrages hydrauliques entre le bief d'alimentation et le Grand canal du Château de Baudry Installation d'un panneau d'avis d'enquête publique
Charentilly	31/01/2019	Mairie, NCA Environnement, exploitants agricoles	Réunion publique d'informations concernant le volet agricole du diagnostic de territoire
Fondettes	04/04/2019 19/06/2019 19/06/2019 08/11/2019 12/11/2019 25/11/2019	Environnement 41, rue de Chantelouze Moulin Graffin, Charcenay Charcenay M CARIOU, 41 rue de Chantelouze Charcenay 41 rue de Chantelouze	Devis pour intervention suite à chute d'arbre sur la propriété riveraine Sondages piscicoles des anguilles en pieds d'ouvrages hydrauliques Rencontre sur le terrain avec les élus des commissions Choisille, la Fédération de pêche et le service en charge de l'ENS du Val de Choisille au CD 37, thématique continuité écologique et migration des anguilles Visite suite destabilisation chemin privé sur ouvrage de franchissement du ruisseau Sortie commentée pour les élèves de 1ère STAV du LEGTA de Tours Fondettes Rendez-vous concernant l'effondrement du chemin privé : M PILLOT (élu Fondettes), M MEJAHED (Sce techniques Fondettes), M CARIOU (riverain), Mme ROMANILLOS (Sce eaux pluviales TMVL), M LETELLIER (ANVAL)
La Membrolle sur Choisille	11/01/2019 09/04/2019 19/06/2019	M GUESNARD, Environnement 41, M HALLIE, Sces techniques M GUILLOU, Varvoux TPF, Les Ponceaux Moulin Graffin, Parc de la Choisille	Devis pour retrait du saule tombé dans la Choisille sur parcelle communale du Parc de la Choisille Visite préalable chantier de reprise et pérenisation d'ouvrages Sondages piscicoles des anguilles en pieds d'ouvrages hydrauliques
Luynes	10/09/2019 12/09/2019 17/09/2019 19/09/2019 20/09/2019 23/09/2019 25/09/2019 26/09/2019	Boire de la Petite Bresme, Bigot TP M BRUNET Boire de la Petite Bresme, Bigot TP Boire de la Petite Bresme, Bigot TP	Visite préalable au chantier de démantèlement du clapet et d'aménagement de banquettes Rencontre avec M BRUNET propriétaire riverain du chantier du clapet de Luynes pour l'informer du démarrage et du déroulement des travaux Suivi du chantier de démantèlement du clapet et d'aménagement de banquettes Suivi du chantier d'aménagement de banquettes Suivi de la fin du chantier et de la remise en état du terrain
Mettray	19/06/2019	Moulin Maillet, Moulin Neuf	Sondages piscicoles des anguilles en pieds d'ouvrages hydrauliques
Monnaie	21/01/2019 04/04/2019 16/04/2019	M BOURGOUIN, Mme CASAMAYOU-BOUCAU Environnement 41, lotissement de la Fontaine Environnement 41, lotissement de la Fontaine	Visite du Baignon au droit de la propriété de M BOURGOUIN. Faible érosion en pied de mur suite à effondrement berge opposée Devis pour intervention entretien du Baignon au droit du lotissement suite à courrier DDT Visite de fin de chantier et rencontre avec M GASPARD de la DDT à l'origine de la demande d'intervention
Notre Dame D'Oé	04/04/2019 07/05/2019	Environnement 41, la Perrée M MARAIS, M GALIOT, M BOURDIN, la Perrée	Devis pour intervention abattage peupliers et plantation ripisylve Rendez-vous concernant la faisabilité d'un projet d'aménagement du bief de la Perrée
Nouzilly	29/01/2019 09/04/2019 21/05/2019 28/05/2019 22/11/2019	Mairie, NCA Environnement, exploitants agricoles M GUILLOU, Varvoux TPF, Fresnay, la Bourlerie, Vauléard Etang de la Roche, Bourdigal, FD pêche 37 l'Arche, la Côte d'Azur, FD pêche 37 la Valencerie, la Simonnière	Réunion publique d'informations concernant le volet agricole du diagnostic de territoire Visites préalables chantiers de reprise et pérenisation d'ouvrages Inventaires piscicoles de suivi après travaux Inventaires piscicoles de suivi après travaux Installation de 2 panneaux d'avis d'enquête publique
Parçay Meslay	21/06/2019	Vallée de la Bédouire, M FENET, M GILET	Visite des principaux ouvrages sur le ours de la Bédouire
Pernay	09/09/2019 10/09/2019 11/09/2019 12/09/2019 13/09/2019 16/09/2019	Pont de la rue Leboucher, Bigot TP Pont de la rue Leboucher et de la rue du Commerce, Bigot TP Pont de la rue Leboucher et de la rue du Commerce, Bigot TP Pont de la rue Leboucher, Bigot TP Pont de la rue du Commerce, Bigot TP Pont de la rue du Commerce, Bigot TP	Suivi de chantier d'aménagement du radier de pont Suivi de chantier et visite préalable au second chantier Suivi de chantier et visite préalable au second chantier Suivi de chantier d'aménagement de rampes enrochées Suivi de chantier d'aménagement du radier de pont Suivi de chantier d'aménagement du radier de pont
Rochecorbon	27/05/2019 21/11/2019	Les Cartes, la Vallée des Caves, FD pêche 37 Le Moulin, le Pré de la Tour, Val Touraine Habitat	Inventaires piscicoles d'acquisition de connaissances sur la Bédouire Rendez-vous avec M MORAIS DA SILVA et M FONTON concernant la requalification des espaces extérieurs riverains de la Bédouire et de bief du moulin
Rouziers de Touraine	27/05/2019	La Hardonnière	Inventaires piscicoles d'acquisition de connaissances sur la truite fario
Saint Cyr sur Loire	19/06/2019 20/06/2019 25/06/2019 28/06/2019 01/07/2019 30/07/2019 01/08/2019	Moulin Garot, Moulin Graffin La Rabelais, Environnement 41, Aroo Arena La Rabelais, Environnement 41, Aroo Arena La Rabelais, Environnement 41, Aroo Arena La Rabelais, Environnement 41, Aroo Arena Prairie de la Moisandière, P HUBERT et A ELOY, CD 37 Fontaine de Mié, Petite Gironde	Sondages piscicoles des anguilles en pieds d'ouvrages hydrauliques Visite préalable au démarrage des travaux d'entretien des berges de la Petite Gironde Suivi des travaux d'entretien des berges de la Petite Gironde Suivi des travaux d'entretien des berges de la Petite Gironde Visite de fin des travaux d'entretien des berges de la Petite Gironde Visite préalable pour définir le projet de restauration morphologique du lit de la Choisille Visite suite à appel de M LEMOINE pour localisation déchets suite à signalement
Semblançay	17/10/2019	Etang de Tuane	Constatation suite à signalement pollution : aucune pollution observée

## Réunions au siège du syndicat

08/01/2019	Mairie	Installation du c
26/03/2019	Mairie	Comité syndical : Dé
02/04/2019	Mairie	Comité syn
06/06/2019	Mairie	Visite de M LAMOUREUX, la Roche Buard Charentilly, conc cadre d'un contentieux
13/06/2019	Mairie	Co
18/06/2019	Mairie	Comité de pilotage inventaire zones humides et
03/07/2019	Mairie	Réunion de travail avec les partenaires financiers agence de du CT C
09/10/2019	Mairie	Co
21/10/2019	Mairie	Comité de pilotage phase 2 Diagnostic Territorial Multi-pr
26/11/2019	Mairie	Rencontre avec Mme Annick DUPUY, commissaire-enquêteu programme de travaux de rest
16/12/219	Mairie	Permanence de Mme Annick DUPUY, commissaire enquêt d'Intérêt Général du programme de travaux

## Visites extérieures

04/02/2019	Service du développement durable du Conseil départemental 37	Réunion du comité technique concernant la retitution de l'ENS c
15/02/2019	DDT Service de l'eau et des ressources naturelles	Dépôt des dossiers de demande d'Au
12/03/2019	Romilly sur Aigre (28)	Journée du réseau des techniciens et anir
13/03/2019	DDT Service de l'eau et des ressources naturelles	Etat des lieu
21/03/2019	Centre de conférences de Poitiers	Rencontres de l'eau sur les enjeux du 11 <sup>ème</sup> prog
27/03/2019	Tours-Fondettes Agrocampus	Rencontr
24/04/2019	Château-Renault	Tour de Plaine/colloque organisé par la SEPANT et le syr environnementa
14/05/2019	Saint Patern Racan, Conseil Départemental 37 et CC GC PR	3ème atelier sur les rivières organisé
24/05/2019	Service du Développement durable du Conseil Départemental 37	Réunion du comité technique concernant la retitution de